

PAGAILLE

Littératures et médias comparés

Pagaille est une revue indépendante de littératures et médias comparés, fondée par des chercheuses et chercheurs en littératures comparées. Elle a pour objectif de promouvoir l'approche comparatiste dans le champ des sciences humaines et sociales. Comme son nom l'indique, la revue entend explorer des champs particulièrement riches de la recherche actuelle, des espaces intellectuels *en pagaille* au sein desquels le comparatisme entend se frayer un chemin et apporter un éclairage spécifique. À ce titre, les démarches inter-, intra-, et transmédiales ont toute leur place dans la revue.

La revue ne dispose pas d'un unique comité scientifique. Le choix a été fait de rassembler un comité scientifique différent selon la thématique de chacun des numéros.

Les personnalités présentes au sein de chacun des comités scientifiques sont toutes des chercheuses et chercheurs spécialistes dans le domaine abordé.

Bibliothèque numérique et intelligence collective

Le sacre des « humanités »?

Sommaire

4 · Introduction

8 • Perspectives critiques

- **9** L'Édition Numérique Collaborative et CRitique (ENCCRE) de l'*Encyclopédie* : rassembler, relier et confronter les connaissances humaines *Sylviane Albertan-Coppola*
- 17 · Les humanités numériques, un moyen d'analyser une littérature populaire éclatée ? Lucy Frezard

26 • Perspective artistique

27 • Ethica du travail sans obstacle, un chantier Arts & Humanités numériques en mouvement *Patrick Fontana*

37 · Billets d'humeur

37 • Le littéraire et le geek *Sébastien Wit*

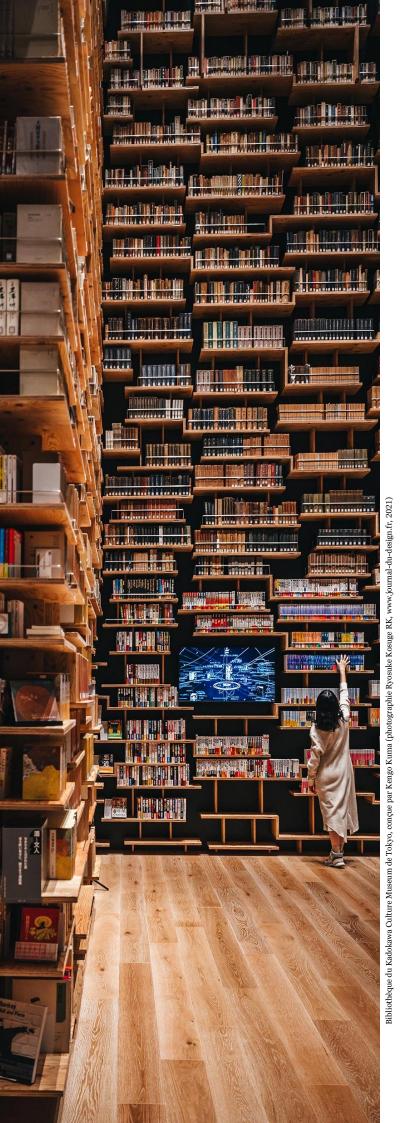
40 • Des bienfaits des outils de traduction automatique *Manon Amandio*

Comité de rédaction

Manon Amandio (Université Clermont Auvergne)
Julie Brugier (Université Paris Nanterre)
Hélène Dubail (Université Paris Nanterre)
Amandine Lebarbier (Université Paris Nanterre)
Sébastien Wit (Université de Picardie Jules Verne)

Comité scientifique du numéro

Michel Bernard (Université Sorbonne-Nouvelle)
Baptiste Bohet (Université Sorbonne-Nouvelle)
Yvan Daniel (Université Clermont Auvergne)
Milad Doueihi (Sorbonne Université)
Gaëlle Debeaux (Université Rennes 2)
Alexandre Gefen (CNRS)
Anaïs Guilet (Université Savoie Mont Blanc)
Mathieu de la Gorce (Université Paris Nanterre)
Serge Linkès (Université de La Rochelle)
Alain Sandrier (Université de Caen)
Julien Schuh (Université Paris Nanterre)



Introduction

n 2011, Milad Doueihi posait le constat que :
« Le monde numérique est [...] une nouvelle
Babel, un pays habité par une véritable
confusion des langues (langues de programmation,
formats multiples, modèles divers d'interopérabilité,
plates-formes, etc.), le pays virtuel du numérique. Il est
vrai que ce pays s'inspire souvent des langues dites
"imaginaires", parce qu'il essaie d'actualiser et de
réaliser l'imaginaire de ces langues. L'imaginaire
numérique introduit de nouveaux repères et de
nouveaux critères »¹.

Pour les comparatistes que nous sommes, cette métaphore d'une "nouvelle Babel" constitue une figure séminale à partir de laquelle une approche proprement *comparatiste* du fait numérique nous semble pouvoir se déployer. Et il s'agit précisément de ce à quoi nous entendons modestement contribuer à travers ce (premier!) numéro hors-série de la revue *Paqaille*².

Revue de littératures et médias comparés, *Pagaille* ambitionne en effet de développer un propos transmédiatique sur la littérature, les arts, et les objets culturels d'une manière générale. Ce *hors-série* est donc un moyen d'affirmer résolument notre appétence pour les explorations multiscalaires du spectre médiatique.

Le hors-série, c'est, chaque année, un petit monstre : un numéro plus court qui met la liberté des formats au premier plan. Il peut ainsi accueillir différents types de textes et médias, de l'article scientifique à la création pure. Son objectif est de faire avancer la réflexion sur un sujet comparatiste par le croisement de différents formats qui favorisent à la fois la pluralité des modes de lecture et des réflexions critiques. Ainsi vêtu, le horssérie se veut doté d'une dimension expérimentale, de fait concrète et agissante.

On le sait : les études littéraires ont été profondément bouleversées par l'arrivée du numérique. Construites autour de l'objet-livre papier, elles ont été frappées de plein fouet par la diffusion massive du support informatique, notamment à partir des années

¹ Milad Doueihi, *Pour un humanisme numérique*, Paris, Seuil, 2011, p. 29.

² Ce numéro fait suite à une journée d'études (org. Manon Amandio, Hélène Dubail et Sébastien Wit), qui s'est tenue en juin 2019 à l'Université Paris Nanterre.

2000 ¹. Cette mutation technologique a induit une transformation radicale du statut du texte et entériné la reconfiguration (en branle depuis les années 1960) de la fonction auteur, imposant ainsi une redéfinition des principes d'auctorialité hérités du marché du livre occidental.

Dans quelle mesure ces transformations ont-elles modalités selon lesquelles s'interprètent les œuvres ? Un comparatisme transmédiatique ne serait-il pas à même de cadres théoriques renouveler les l'interprétation des textes ? Telles sont les questions transversales auxquelles s'attachent les contributions réunies dans ce numéro.

Une tendance récente consiste à séparer d'un côté les humanités numériques, comprises comme l'exploitation de data à l'aide de programmes de mesure informatiques, et de l'autre les "études numériques s'évertu[a]nt quant à elles à réfléchir aux implications et aux conséquences des processus de numérisation euxmêmes"2. Néanmoins, ce numéro de Pagaille fait le choix de ne pas appliquer un tel cloisonnement. et privilégie une acception maximaliste de la notion d'« humanités numériques ». C'est en effet le concept même d'humanités qu'il nous paraît ici intéressant d'examiner à nouveaux frais.

Perspectives historiques

Dans un souci de diachronie, ce hors-série s'ouvre par un article de Sylviane Albertan-Coppola qui historicise le sens du terme humanités — ce vieux mot au cœur de nos humanités numériques postmodernes. À partir de l'analyse d'un site Internet précis (le site de l'ENCRRE, l'Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'Encyclopédie), Sylviane Albertan-Coppola revient sur la définition du terme humanités au XVIIIe siècle. Sa réflexion s'appuie en parallèle sur une comparaison entre le mode d'emploi – la propédeutique de lecture — de l'Encyclopédie pensée par Diderot et d'Alembert, et celui du dispositif numérique du site de l'ENCRRE. Proposant ainsi une archéologie du dispositif matériel encyclopédique, elle met en évidence le fait que l'idéal du réseau n'est aucunement propre au monde ultra-contemporain, mais qu'il s'abreuve à des sources beaucoup plus anciennes.

L'article de Lucy Frézard s'attache ensuite à reconfigurer le canon littéraire pour faire apparaître, à partir du travail de sélection et de classification permis par la base de données Fichoz, de nouvelles autrices comme Daniel Lesueur. Résolument ancrée dans le champ des études de genre, son approche promeut une pratique des humanités numériques où l'ordinateur est mis au service de vies d'artistes miniaturisées par le



« The Uncensored Library » créée par Reporters Sans Frontières au sein du jeu vidéo Minecraft en 2020 (rsf.org, image d'illustration, tous droits réservés)

marteau de la mémoire littéraire. La base Fichoz devient l'outil capable de retracer la vie d'une autrice aujourd'hui méconnue, mais dont la notoriété n'avait pourtant rien à envier à celle d'un Émile Zola. Partant de là, Lucy Frézard nous invite à réexaminer la notion d'auteur populaire, et de littérature populaire de manière générale. Alors que la bibliothèque « traditionnelle » (physique, analogique) ne parvient que difficilement à gérer l'hétérogénéité de ce que recouvre l'étiquette de « littérature populaire », la bibliothèque numérique offre la possibilité d'un classement davantage plastique où se rejoue — en fin de compte – ce que l'on croyait savoir. Ainsi, les bibliothèques « immatérielles », « invisibles » ne sontelles pas uniquement mentales³. Elles sont également cvbernétiques.

¹ D'où l'idée d'une crise des disciplines littéraires, à laquelle le numérique est souvent vu comme une solution : "Dans [un] contexte morose et déprimé, où les humanités classiques semblent dépassées et inutiles à un monde qui mise sur les sciences et la technique, certains pensent pouvoir, malgré tout, sauver une tradition érudite multiséculaire en la refondant dans le grand creuset numérique" (Pierre Mounier, Les Humanités numériques : une

histoire critique, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2018, p. 10-11).

² Cf. Samuel Estier, "Vers une nouvelle économie numérique de la critique" dans Raphaël Baroni et Claus Gunti (dir.), Introduction à l'étude des cultures numériques: la transition numérique des médias, Paris, Armand Colin, 2020, p. 297.

³ Voir à ce propos le cours 2020/2021 de William Marx au Collège de France ("Les bibliothèques invisibles", https://www.college-de-

france.fr/site/william-marx/course-2020-2021.htm).



« The Uncensored Library » créée par Reporters Sans Frontières au sein du jeu vidéo Minecraft en 2020 (rsf.org, image d'illustration, tous droits réservés)

Perspective artistique

Après ces deux articles scientifiques, le numéro mute. Pour la première fois, Pagaille accueille une contribution artistique, une présentation des travaux de Patrick Fontana. Patrick Fontana est un artiste qui prend des notes dessinées à partir de livres et de séminaires philosophiques afin de produire des installations numériques visuelles et sonores. Il revient pour Pagaille sur sa réflexion autour de l'Éthique de Spinoza qui a pris la forme d'une application numérique: Ethica du travail sans obstacle. Patrick Fontana propose ainsi un nouvel objet esthétique, né du changement de format, de la reconfiguration médiatique et visuelle d'un matériau premier. Le texte spinoziste, d'abord traduit sous forme dessinée, acquiert ensuite une forme numérique qui ouvre les potentialités de l'œuvre et reconnaît au lecteur le rôle d'acteur de la geste philosophique.

Billets d'humeur

Enfin, deux billets d'humeur concluent ce numéro. Le premier, « La littérature et le geek », s'attaque à la question des liens entre deux figures aisément conçues séparément, que ce soit dans nos fictions ou dans nos vies. Le second, « Des bienfaits des outils de traduction automatique », évoque les possibilités de travail qu'offre au chercheur en littérature comparée l'outil de traduction automatique, pourtant peu valorisé dans le monde universitaire.

Les facilités de partage permises par le numérique ont pu laisser espérer une démocratisation de l'activité interprétative, elle-même liée à un accès facilité aux textes et aux ressources. Le fonctionnement de cette bibliothèque numérique qu'est Internet était censé permettre l'avènement d'une intelligence collective au service du bien commun et de l'avancée des savoirs.

Pourtant, il faut se rendre à l'évidence : cet espace utopique est aujourd'hui devenu un nouveau paradis marchand. Le nouvel Eden transformé en *fast food* géant. Dès lors, quel "humanisme" voir dans les politiques commerciales des géants du Web, de ces fameux GAFAM dont les choix influent sur la visibilité des corpus ?

Malgré tout, on ne peut pas nier que la structuration des communautés interprétatives en *fandoms*, espaces d'érudition et de créativité mêlés, dessine parallèlement une nouvelle médiapolitique des savoirs. Des forums de discussion aux blogs personnels, on assiste sur Internet à un détournement des hiérarchies usuelles associées à une vision élitiste du savoir.

C'est de ce champ *en pagaille*, terrain d'affrontement entre monopoles capitalistiques et créations pirates, que ce hors-série entend parler. Car les littéraires peuvent (doivent?), eux aussi, parler d'informatique.





L'Édition Numérique Collaborative et CRitique (ENCCRE) de l'*Encyclopédie* : rassembler, relier et confronter les connaissances humaines

Sylviane Albertan-Coppola Université d'Amiens

uand Diderot lance en 1750 l'édition de l'Encyclopédie, il invoque entre autres motifs la crainte de la perte irrémédiable des connaissances comme jadis dans l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie et la nécessité de mettre l'ensemble du savoir humain « à l'abri du temps et des révolutions »1. Il nourrit également l'ambition de relier toutes les connaissances, conformément à la racine grecque du mot latin encyclopedia (de kuklos, cercle, et paideia, connaissance), grâce à un système de renvois entre les articles mais aussi par l'indication à la suite de leur titre des branches du savoir auxquels il sont rattachés. Aussi un « Système figuré des connaissances humaines » figure-t-il en tête du premier volume, qui propose une classification des sciences, arts et métiers². Nous savons que les encyclopédistes ne s'en tiendront pas à cette intention didactique et que, sous la houlette Diderot et D'Alembert, l'Encyclopédie transformera vite en machine de guerre contre le Trône et l'Autel, ce qui leur vaudra bien des tracas³. Comme l'explique en effet Diderot en 1755 dans l'article ENCYCLOPÉDIE, l'objectif d'une encyclopédie est aussi de « changer la façon commune de penser » (Enc., V, 642vb)⁴ en favorisant l'esprit critique. Pour réaliser cet ambitieux projet visant tout à la fois à rassembler, relier et confronter les connaissances de son temps, les codirecteurs de l'ouvrage auront recours aux meilleurs spécialistes de chaque discipline et « aux plus habiles [ouvriers] de Paris et du Royaume »5. Nul doute qu'ils seraient réjouis de l'apport des nouvelles technologies qui répondent, à leur manière, à tous ces objectifs.

Le projet d'Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'*Encyclopédie* (ENCCRE), soutenu par plusieurs universités et placé sous l'égide de l'Académie des Sciences, comble en effet ces vœux de conservation (transcription rigoureuse des articles de l'édition originale mis en regard avec leur fac-similé), de mise en relation (navigation aisée entre les articles, entre les planches mais aussi entre les articles et les planches) et de spécialisation (équipe internationale d'une centaine de chercheurs). C'est cette édition, dont une partie est en ligne depuis 2017 (http://enccre.academiesciences.fr), avec plus de 230 articles annotés parmi les quelques 74.000 articles de l'*Encyclopédie* et près de 2600 planches gravées, que je voudrais d'abord présenter dans son historique, son fonctionnement et ses perspectives pour l'avenir.

Le travail des chercheurs engagés dans l'ENCCRE constitue, à mon sens, un bel exemple de l'alliance du numérique et des humanités car Diderot, si progressiste qu'il soit, reste fortement imprégné – comme nombre de ses collaborateurs – de culture antique (ne le surnommait-on pas « Frère Platon » ?). Numériser l'ouvrage qu'il a dirigé avec D'Alembert, mathématicien et aussi homme de lettres, c'est donc contribuer d'une certaine manière à la diffusion des humanités. Aujourd'hui comme hier, numérique et humanités peuvent parfaitement faire bon ménage. Et c'est sur leur relation que je terminerai mon propos.

Le pari de l'ENCCRE et son lancement

Le projet a été présenté en 2013 à l'Université de Paris 7-Denis Diderot par un groupe de chercheurs lors du colloque « Chantiers des Lumières, l'*Encyclopédie*

¹ « Nous osons dire que si les Anciens eussent exécuté une Encyclopédie, comme ils ont exécuté tant de grandes choses, et que ce Manuscrit se fût échappé seul de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie, il eût été capable de nous consoler de la perte des autres. » (Prospectus de l'Encyclopédie, p. 4). Voir sur ce point S. Albertan-Coppola, « L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Comment mettre la connaissance "à l'abri du temps et des révolutions" », dans Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen (2015-Premier semestre 2016), 2018, vol. 1, p. 141-155.

² Le sous-titre de l'Encyclopédie est Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers (1751-1772).

Interdiction dès la parution du 2° volume en 1752, suppression du privilège en 1759 après la publication du 7° volume (1757). Ce n'est qu'en 1765 que les dix derniers volumes, préparés en sous-main, paraîtront. Diderot peut alors écrire à son ami Damilaville : « Le grand et maudit ouvrage est fini ! » (12 septembre 1765), mais il ne sera vraiment achevé qu'en 1772 à la sortie des derniers volumes de planches.

⁴ Le chiffre rômain désigne le tome de l'*Encyclopédie*, le chiffre arabe la page et la lettre la colonne. Dans certains articles comme ENCYCLOPÉDIE, les numéros de pages sont subdivisés en deux, recto (r) et verso (v).

⁵ « Discours préliminaire » de D'Alembert, *Enc.*, I, 1751, p. XXXI.

de Diderot et D'Alembert à l'âge de la numérisation » 1. Ce n'était pas la première édition de l'*Encyclopédie* qui recourait aux possibilités offertes par l'informatique. La société Redon avait déjà commercialisé un CD-Rom et un DVD-Rom ouvrant au grand public l'accès au texte encyclopédique. L'Université de Chicago avait mis en ligne une édition savante, nommée ARTFL (American and French Research on the Treasury of the French Language) et dirigée par Robert Morrissey. Wikisource procédé à un collationnement du encyclopédique, accompagné d'une interface collaborative. Mais ces éditions, très précieuses, comportaient des erreurs et des manques. De plus, elles ne prenaient pas toujours en compte les acquis récents de la recherche.

L'équipe de l'ENCCRE s'est attachée à publier une version exacte du texte encyclopédique à partir de l'édition originale, tout en donnant accès aux travaux anciens et nouveaux sur l'Encyclopédie. Elle a souhaité aussi multiplier les liens entre les différents constituants de l'ouvrage, à l'instar des co-directeurs de l'ouvrage qui avaient multiplié les renvois 2 : liens numériques entre les articles, entre les articles et les planches, entre les planches et leurs explications, mais également entre les Avertissements des éditeurs et les articles ou les planches, entre les articles et leurs errata. La nouveauté de l'ENCCRE par rapport à ARTFL et Wikisource, qui permettent au lecteur d'accéder par luimême à un article quand un renvoi encyclopédique l'y invite, est de lui offrir la possibilité de le faire automatiquement, sans passer par le moteur de recherche: un lien direct est créé entre le renvoi et sa cible, c'est-à-dire l'article ou la planche visé(e) par le renvoi. Il est possible en outre de visionner la cible sans quitter l'article en cours de consultation, ce qui facilite grandement le travail de confrontation.

Les concepteurs de l'*Encyclopédie* avaient utilisé deux autres movens de mise en ordre : le « Système figuré des connaissances humaines » et les désignants. Ce « Système » est en fait un arbre à trois branches (mémoire, raison, imagination) qui classe les disciplines en les reliant entre elles³. En suivant les ramifications de l'arbre, on passe ainsi successivement, par exemple,

de la branche HISTOIRE NATURELLE à celle des « Usages de la nature », à savoir Arts. Métiers. Manufactures, subdivisée entre les différentes sortes de « Travail et usages », dont « Travail et usages des peaux », à son tour subdivisé en Tanneur. Chamoisier. Peaussier. Gantier, &c. Les désignants⁴, qui indiquent dans l'article le domaine du savoir dont il relève, ont également un effet fédérateur mais ils posent des problèmes de repérage car ils ne sont pas tous situés immédiatement après le titre de l'article, comme dans AGNEAU, (Cuisine) ou CAS DE CONSCIENCE (Morale). Certains figurent dans le corps du texte, par exemple BAILLEMENT⁵ en grammaire ou BALANCER⁶ dans le domaine de la manufacture en soie. Une autre difficulté provient du fait que la désignation des domaines par les encyclopédistes n'est pas d'une parfaite rigueur. La tentation était grande de ce fait de substituer à leur classification nos propres divisions des disciplines, éclairées par la recherche contemporaine. L'équipe de l'ENCCRE a préféré, plutôt que de recourir à une *machine class* programmée en fonction de critères du XXIe siècle, s'appuyer sur les catégories de l'Encyclopédie elle-même. Cela a nécessité la création d'un logiciel spécifique, qui a vu le jour grâce à une étroite collaboration entre les experts en informatique et les spécialistes de l'*Encyclopédie*.

Le lancement officiel de l'ENCCRE a eu lieu le jeudi 19 octobre 2017, à l'Institut de France, en présence de Catherine Bréhignac, Secrétaire perpétuelle l'Académie des sciences, et de Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France⁷. Nous pouvons donc tous désormais bénéficier librement sur internet de cette édition numérique et critique de l'Encyclopédie. Les objectifs de l'ENCCRE sont définis dans une brochure de vingt-trois pages éditée à l'occasion du lancement. Elle est accessible actuellement en PDF dans le Dossier de presse proposé au bas de la page d'accueil de l'édition 8. Elle souligne la volonté de l'équipe d'éditeurs de mettre à la portée du plus grand nombre le texte et les planches de l'*Encyclopédie*, entourés d'un appareil critique permettant à chacun de mieux saisir le contenu de l'ouvrage. Elle met également l'accent sur la

10

¹ Voir la présentation du projet par Alexandre Guilbaud et alii (Irène Passeron, Marie-Leca-Tsiomis, Olivier Ferret, Vincent Barrellon, Yoichi Sumi) dans Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie, n° 48, 2013 et n° 52, 2017 ; Dix-huitième siècle, n° 46, 2014.

²Diderot et D'Alembert ont tenté par divers moyens de concilier l'ordre alphabétique qui disperse la matière et l'ordre encyclopédique qui la relie Voir « Discours préliminaire » de D'Alembert, *Enc.*, I, 1751, p. XVIII, et article ENCYCLOPÉDIE de Diderot, *Enc.*, V, 1755, 640b-642b.
³ L'histoire par exemple relève de la mémoire, la philosophie de la raison et la poésie de l'imagination.

⁴ Nom donné par l'équipe de l'ENCCRE aux termes placés après le titre de l'article pour désigner le ou les domaines du savoir auxquels il appartient. 5 « BAILLEMENT, s. m. (*Physiolog.*), ouverture involontaire de la bouche, occasionnée par quelque vapeur ou ventuosité qui cherche à s'échapper, & témoignant ordinairement la fatigue, l'ennui, ou l'envie de dormir. [...] [signé (*L*), à savoir Tarin]

BAILLEMENT, s. m. ce mot est aussi un terme de Grammaire; on dit également hiatus: mais ce dernier est latin. Il y a bâillement toutes les fois qu'un mot terminé par une voyelle, est suivi d'un autre qui commence par une voyelle, comme dans il m'obligea à y aller » (Enc., II, 1752, 12a). [signé (F), à savoir Du Marsais]

^{6 «} BALANCER la croupe au pas ou au trot, se dit, en termes de Manége, du cheval dont la croupe dandine à ses allures ; c'est une marque de foiblesse de reins. (V) [signature d'Eidous]

BALANCER; se balancer dans l'air, se dit, en Fauconnerie, d'un oiseau qui reste toûjours en une place en observant la proie.

BALANCER se dit aussi, en Vénerie, d'une bête, qui, chassée des chiens courans, est lassée & vacille en fuyant : on dit ce chevreuil balance.

Un levrier balance quand il ne tient pas la voie juste, ou qu'il va & vient à d'autres voies.

BALANCER. On dit dans les manufactures de soie qu'une lisse balance, quand elle leve ou baisse plus d'un côté que d'un autre ; ce qui est de conséquence dans le travail des étoffes riches. » [entrées non signées] (Enc., II, 1752, 29a).

⁷ L'événement s'est accompagné de l'inauguration à la Bibliothèque Mazarine de l'exposition « Oser l'Encyclopédie. Un combat des Lumières » et de la publication d'un opuscule du même titre, en téléchargement libre et gratuit (EDP Sciences, 2017).

⁸ http://enccre.academie-sciences.fr/presse/Dossier_de_presse_ENCCRE_19_octobre_2017.pdf

nouveauté de pareille entreprise. Pour la première fois, une édition de l'Encyclopédie part d'un exemplaire original et intégral 1, conservé à la Bibliothèque Mazarine. Pour la première fois, grâce à une interface numérique, la navigation est possible non seulement d'un article à l'autre mais aussi entre les articles et les planches de l'Encyclopédie. La consultation des planches dans les volumes imprimés² est assez délicate, étant donné qu'elles sont groupées par domaines et que le classement ne suit pas un ordre strictement alphabétique. L'outil informatique pallie inconvénient en retrouvant automatiquement la planche recherchée, quel que soit le domaine auquel elle appartient ou sa place dans le domaine. D'autre part, l'explication des planches d'une même série, placée au tout début de la série dans l'édition originale, se retrouve souvent très éloignée de la planche consultée. C'est là que la technologie a été pour l'ENCCRE d'un apport extraordinaire, en offrant au lecteur la possibilité d'afficher sur l'écran chaque planche en même temps que son explication ou de passer d'une planche à l'autre à l'intérieur du domaine consulté afin de les comparer.

L'apport le plus important de l'ENCCRE reste néanmoins l'appareil critique (notes et dossiers critiques) joint aux articles qui en fait la première édition critique de l'Encyclopédie. Il a fallu pour la finaliser repérer et baliser en couleur les éléments qui possèdent une fonction particulière dans l'ouvrage, à savoir les constituants encyclopédiques (titre d'article, désignant, mention bibliographique, signature de l'auteur, etc.). Ceux-ci figurent désormais sur une fiche d'identité générée automatiquement lors de la consultation d'un article. Des dossiers transversaux signalant les caractéristiques et enjeux communs à toute une série d'articles sont également consultables. Je peux accéder par exemple à celui sur l'astronomie dans l'Encyclopédie, composé par Colette Le Lay et Irène Passeron, à partir du dossier critique de l'article LUNE ou bien en passant par la page d'accueil de l'ENCCRE (en bas à droite). Le nombre d'articles constituant le domaine s'élevant à plus de cinq cents, cela permet d'opérer des rapprochements, tout en évitant les redites des éléments communs.

Cette édition est conçue, enfin, pour être revue et augmentée en permanence, de manière collaborative, après validation du comité de pilotag ³. Cette collaboration interdisciplinaire est du reste conforme à l'esprit des encyclopédistes, à la recherche de compétences pointues: « Qui est-ce qui définira exactement le mot *conjugué*, si ce n'est un géomètre ? le mot *conjugaison* si ce n'est un grammairien ? le mot

azimuth si ce n'est un astronome ? le mot épopée si ce n'est un littérateur ? » (art. ENCYCLOPÉDIE, Enc., V, 1755, 635va). De même, l'ENCCRE est le fruit d'un travail collectif faisant appel aux spécialistes les plus divers.

Il existe, comme l'indique la brochure de présentation de l'ENCCRE⁴, quatre modes d'accès à l'*Encyclopédie* numérique, proposés en page d'accueil. Il est possible d'effectuer une « Recherche dans les titres des articles et des planches » (pour accéder directement à un article ou une planche), une « Recherche par contributeur » (pour trouver la liste des articles signés par un encyclopédiste et de ceux qui lui sont attribués), une « Recherche par domaine » (pour connaître tous les articles qui se rattachent à une branche du savoir, la grammaire ou l'histoire par exemple), une « Recherche dans le texte » (pour retrouver un mot ou une phrase dans l'*Encyclopédie*, comme avec n'importe quel moteur de recherche avancée).

Les explications fournies par les éditeurs critiques des articles, elles, s'étagent par niveaux. Le premier niveau offre, dans des notes explicatives, commentaires ponctuels sur la signification d'un mot, la traduction d'une phrase, la datation d'un fait, etc. Le deuxième niveau apporte des éclairages sur les constituants encyclopédiques, balisés à l'aide de couleurs dans la transcription de l'ouvrage : précisions sur l'attribution d'un article, ses sources (par le biais des mentions bibliographiques), ses liens avec le reste de l'*Encyclopédie* (au moven des renvois en particulier). Le troisième niveau propose la présentation de l'article dans son ensemble, au moyen d'un dossier critique qui comporte notamment un exposé de ses enjeux, de sa composition (s'il est très long), de ses sources, de sa réception, ainsi qu'une liste des études portant spécifiquement sur cet article. Mais à partir du dossier critique, le lecteur peut également se référer via des liens numériques à la bibliographie générale – primaire et secondaire - de l'ENCCRE, qui recense tous les ouvrages ayant trait à l'Encyclopédie (par exemple le livre de Frank A. Kafker sur les collaborateurs de l'Encyclopédie 5). Des liens ménagés par l'auteur du dossier critique permettent ainsi d'accéder directement à l'ouvrage en ligne, s'il a été numérisé et mis en libre accès sur internet.

Si je m'intéresse par exemple à l'article ATHÉES, (*Métaph*.), je peux y accéder par la page d'accueil en tapant ATHÉES (ou même athées) dans la

¹ C'est-à-dire qui n'est pas constitué de volumes appartenant à des éditions, voire des tirages différents.

² Il y en a onze, intitulés *Recueil de planches sur les sciences*, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication (1762-1772), qui viennent s'ajouter aux dix-sept volumes de textes (1751-1765). Voir la présentation qu'en donne Jacques Proust dans *Diderot et l'Encyclopédie* (Paris, Colin, 1962 ; rééd. Paris, Albin Michel, 1995), ouvrage qui fait encore autorité et a été plusieurs fois réédité.

³ Actuellement composé de Alain Cernuschi, Alexandre Guilbaud, Malou Haine, Marie Leca-Tsiomis, Christine Le Sueur, Irène Passeron, Alain Sandrier.

⁴ Voir p. 21 de la brochure. On y accède en cliquant « Dossier de presse » sur la dernière ligne de la page d'accueil.

⁵ Frank A. Kafker, en collaboration avec Serena L. Kafker, *The Encyclopedists as Individuals. A Biographical Dictionary of the Authors of the Encyclopédie*, Oxford, Voltaire Foundation, *SVEC*, n° 257, 1988.

Nomenclature. En haut de la page où figure l'article, il est possible ensuite par un simple clic de connaître le nom de l'auteur (fenêtre **Contributeurs**). J'apprends que c'est l'abbé Claude Yvon et, si je le souhaite, je peux en cliquant sur Accéder à notre fiche sur Yvon consulter la biographie de ce théologien philosophe. À gauche du texte de l'article, je peux entre autres - en cliquant sur un carré - choisir, pour la commodité de recherche, le mode **Numérotation** possibilités paragraphes. Deux autres intéressantes sont offertes : prendre connaissance de la Fiche d'identité de l'article, qui indique les caractéristiques de l'article (notamment désignant, signature, mentions bibliographiques, renvois), et consulter les Notes critiques en cliquant sur des rectangles roses ou rouges dans la marge de droite de l'article. Les notes sur les mentions bibliographiques (rectangles roses) nous renseignent sur les ouvrages cités, souvent très partiellement, par l'auteur (ainsi le P. le Comte est cité sans la mention de ses Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine, de même pour Plutarque, Juste Lipse et bien d'autres); les notes ponctuelles portant sur un mot, une phrase, un paragraphe de l'auteur (rectangles rouges) donnent les explications nécessaires à la compréhension du texte (définition du socinianisme, par exemple) l'interprétation de l'article (en l'occurrence de nombreuses notes renvoient aux Dissertations sur l'union de la religion, de la morale et de la politique de W. Warburton, largement reprises par Yvon, et aux Pensées sur la comète de P. Bayle, abondamment citées et/ou réfutées). Mais c'est sans doute le Dossier critique, auquel on accède à droite de l'écran, qui est le plus précieux pour les chercheurs et les chercheuses, grâce aux rubriques qu'il renseigne. Sa structure de base est la suivante : Chapeau de présentation générale de l'article, Auteur, Domaine, Enjeux et Plan de l'article, Correspondances internes à l'Encyclopédie, Sources compilées et rédaction, Réception et suites, Échos et réemplois dans l'œuvre du rédacteur, Études sur l'article. On peut ouvrir comme un tiroir chacune de ces rubriques par un clic. On touche là à l'un des atouts majeurs de cette édition numérique : l'échelonnement qu'elle propose des données. Comme elle est conçue à plusieurs échelles, le lecteur peut se contenter de lire l'article pour son plaisir, pour sa culture, sans avoir la vue arrêtée par les balises colorées qui créent des liens numériques tout au long de l'article. Inversement, un chercheur peut ouvrir tous les tiroirs pour approfondir au maximum sa recherche. Dans le cas de l'article ATHÉES, cela lui permettra par exemple, à partir des notes et du dossier critique, de mesurer l'ampleur des emprunts faits par Yvon à d'autres auteurs afin de

déterminer en connaissance de cause, autant que faire se peut, sa position personnelle sur l'athéisme.

Il faut savoir, pour finir, qu'il existe aussi sur Internet un dossier pédagogique de l'ENCCRE à l'usage des enseignant(e)s, composé par Thierry Joffredo, leur permettant de l'utiliser avec leurs élèves dans le cadre du programme scolaire (http://www.institut-de-france.fr/fr/l-encyclopédie-un-combat-pour-la-connaissance).

L'ENCCRE et les humanités

Avant de m'interroger sur la révolution numérique comme sacre des « humanités » à travers l'édition numérique de l'*Encyclopédie*, il m'a semblé utile de consulter l'*Encyclopédie* elle-même dans le cadre de cette archéologie des usages du terme « humanités ». L'article HUMANITÉ, non signé, est un article de morale. Il contient deux entrées¹ signées de l'initiale G, qui correspond à l'abbé Mallet² : une entrée de théologie qui concerne l'humanité de Jésus-Christ et une entrée de littérature qui porte sur l'enseignement des lettres dans les collèges³.

HUMANITÉ, s. f. (*Morale*.) c'est un sentiment de bienveillance pour tous les hommes, qui ne s'enflamme guere que dans une ame grande & sensible. Ce noble & sublime enthousiasme se tourmente des peines des autres & du besoin de les soulager ; il voudroit parcourir l'univers pour abolir l'esclavage, la superstition, le vice, & le malheur.

Il nous cache les fautes de nos semblables, ou nous empêche de les sentir ; mais il nous rend séveres pour les crimes. Il arrache des mains du scélérat l'arme qui seroit funeste à l'homme de bien ; il ne nous porte pas à nous dégager des chaînes particulieres, il nous rend au contraire meilleurs amis, meilleurs citoyens, meilleurs époux ; il se plaît à s'épancher par la bienfaisance sur les êtres que la nature a placés près de nous. J'ai vû cette vertu, source de tant d'autres, dans beaucoup de têtes & dans fort peu de cœurs⁴.

HUMANITÉ *de Jesus-Christ* se dit, en *Théologie*, de la nature humaine que le Verbe a pris en s'incarnant pour la rédemption & le salut du genre humain.

Nestorius ne pouvoit souffrir qu'on attribuât à la Divinité les infirmités & les bassesses de l'*humanité*, ni à celle-ci les attributs de la Divinité : ce qui l'engagea à soûtenir qu'il n'y avoit en Jesus-Christ qu'une nature. *Voyez* NESTORIANISME.

¹ Dans l'*Encyclopédie*, le titre de l'article (nommé Vedette ou Adresse dans l'*ENCCRE*) est entièrement en grandes capitales. Il peut comporter différentes entrées, dont le titre est en petites capitales (à l'exception de l'initiale).

² On peut consulter sur le site de l'ENCCRE la notice sur Edme François Mallet (1713-1755), auteur de plus de deux mille articles d'histoire, de littérature et de religion dans l'*Encyclopédie*.

³ Il existe aussi un article HUMANISTE, non signé, qui renvoie à l'entrée HUMANITÉS: « HUMANISTE, s. m. (*Littérat.*) jeune homme qui suit le cours des études qu'on appelle *humanités*. Voyez *ce mot.* » (*Enc.*, VIII, 348a). En revanche, il n'y a pas d'article HUMANISME, le mot n'étant d'après Le Robert attesté qu'en 1765, isolément, au sens de « philanthropie ». Voir Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, 1992, p.

⁴ Article non signé, attribué à Saint-Lambert.

L'humanité de Jesus-Christ consistoit à avoir pris un corps & une ame semblables aux nôtres, avec les infirmités qui sont les apanages & les suites de notre nature, excepté le péché, la concupiscence, &c. (G)

HUMANITÉS, s. f. pl. (*Littérat*.) signifient les lettres humaines, c'est-à-dire l'étude de la Grammaire, du Grec & du Latin, de la Poésie, de la Rhétorique & des anciens Poëtes, Orateurs, Historiens, en un mot tout ce qu'on a coutume d'enseigner dans les colleges, depuis la sixieme jusqu'à la Philosophie exclusivement. On dit d'un jeune homme qui s'est distingué dans toutes ces classes, qu'il a fort bien fait ses *humanités*. L'on tient que Calvin fit ses *humanités* au college de la Marche à Paris.

On appelle particulierement humanités, la classe de seconde, secunda Rhetorices; & Professeurs d'humanités, humanitatis Professores, ceux qui remplissent cette chaire. Les autres classes, telles que la troisieme, la quatrieme, &c. s'occupent plus immédiatement de la Grammaire. On croit qu'on a nommé les Belles-Lettres humanités, parce que leur but est de répandre des graces dans l'esprit, & de la douceur dans les mœurs, & par-là d'humaniser ceux qui les cultivent. (G) (Enc., VIII, 1765, 348a-b)

Quels enseignements peut-on tirer de cet article HUMANITÉ qui puissent nourrir notre réflexion sur le lien entre numérique et humanités? Passons sur l'existence d'une entrée de théologie consacrée à l'humanité de Jésus-Christ qui souligne la prégnance du religieux au sein même de l'*Encyclopédie* des Lumières, pour noter le lien établi à la fin de l'entrée de littérature entre Belles-Lettres et bonnes mœurs. L'emploi du verbe « humaniser » est particulièrement instructif. Il s'agirait grâce aux Belles-Lettres de rendre l'individu et les peuples plus humains, ce qui répond à l'idéal des Philosophes du XVIIIe siècle et caractérise ce qu'on a appelé l'« humanisme des Lumières » : humanités se conjugue ici avec humanité. Un idéal qui s'exprime clairement dans l'article PHILOSOPHE¹:

Notre *philosophe* ne se croit pas en exil dans ce monde; il ne croit point être en pays ennemi; il veut jouir en sage économe des biens que la nature lui offre; il veut trouver du plaisir avec les autres: & pour en trouver, il en faut faire: ainsi il cherche à convenir à ceux avec qui le hasard ou son choix le font vivre; & il trouve en même tems ce qui lui convient: c'est un honnête homme qui veut plaire & se rendre utile.

La plûpart des grands à qui les dissipations ne laissent pas assez de tems pour méditer, sont féroces envers ceux qu'ils ne croient pas leurs égaux. Les *philosophes* ordinaires qui méditent trop, ou plûtôt qui méditent mal, le sont envers tout le monde ; ils fuient les hommes, & les hommes les évitent. Mais notre *philosophe* qui sait se partager entre la retraite & le commerce des hommes, est plein d'humanité. C'est

le Chrémès de Térence qui sent qu'il est homme, & que la seule humanité intéresse à la mauvaise ou à la bonne fortune de son voisin. *Homo sum, humani à me nihil alienum puto*². (*Enc.*, XII, 1765, 510a)

De ce point de vue-là, ce que nous appelons aujourd'hui les « humanités numériques » ne représentent pas un nouvel idéal de savoir, elles reproduisent un humanisme hérité des Anciens, renaissant au XVIe siècle, réactivé et diffusé par les Lumières, et parvenu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours sous la forme des valeurs républicaines. Quand Diderot dit, dans l'article ENCYCLOPÉDIE, qu'il faut entrer dans les ateliers pour en extraire les secrets et divulguer à tout le genre humain les connaissances qui y sont jalousement gardées, son appel vibrant a pour nous des résonances très contemporaines :

Il y a peu de secrets qu'on ne parvînt à connoître par cette voie : il faudroit divulguer tous ces secrets sans aucune exception.

Je sais que ce sentiment n'est pas celui de tout le monde : il v a des têtes étroites, des ames mal nées, indifférentes sur le sort du genre humain, & tellement concentrées dans leur petite société, qu'elles ne voyent rien au-delà de son intérêt. Ces hommes veulent qu'on les appelle bons citoyens; & j'y consens, pourvû qu'ils me permettent de les appeller méchans hommes. On diroit, à les entendre, qu'une Encyclopédie bien faite, qu'une histoire générale des Arts ne devroit être qu'un grand manuscrit soigneusement renfermé dans la bibliotheque du monarque, & inaccessible à d'autres yeux que les siens ; un livre de l'Etat, & non du peuple. A quoi bon divulguer les connoissances de la nation, ses transactions secretes, ses inventions, son industrie, ses ressources, ses mysteres, sa lumiere, ses arts & toute sa sagesse! ne sont-ce pas là les choses auxquelles elle doit une partie de sa supériorité sur les nations rivales & circonvoisines ? Voilà ce qu'ils disent ; & voici ce qu'ils pourroient encore ajoûter. Ne seroitil pas à souhaiter qu'au lieu d'éclairer l'étranger, nous pussions répandre sur lui des ténebres, & plonger dans la barbarie le reste de la terre, afin de le dominer plus sûrement? Ils ne font pas attention qu'ils n'occupent qu'un point sur ce globe, & qu'ils n'y dureront qu'un moment ; que c'est à ce point & à cet instant qu'ils sacrifient le bonheur des siecles à venir & de l'espece entiere. Ils savent mieux que personne que la durée movenne d'un empire n'est pas de deux mille ans, & que dans moins de tems peut-être, le nom François, ce nom qui durera éternellement dans l'histoire, seroit inutilement cherché sur la surface de la terre. Ces considérations n'étendent point leurs vûes ; il semble que le mot humanité soit pour eux un mot vuide de sens. (Enc., V, 1755, 647rb)

Il est certain que de tels vœux, prononcés au nom de l'*humanité* pour le bien du *genre humain*, sont en parfaite concordance avec l'idéal républicain d'égalité et

¹ Article non signé mais qui est la récriture d'un texte attribué au philosophe et grammairien Du Marsais (ou Dumarsais), paru en 1743 dans *Les nouvelles libertés de penser*, recueil clandestin anonyme.

² Traduction : « je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger ». Affirmation tirée de l'*Héautontimoruménos (Le Bourreau de soi-même*) de Térence, souvent citée comme devise des Lumières.

de partage des savoirs *via* les médiathèques ouvertes de nos jours au grand public et la numérisation des ouvrages imprimés mis en libre accès sur internet. L'exemple de *Gallica* qui, grâce à la numérisation, ouvre à tous les lecteurs français et étrangers les ouvrages de l'ancienne Bibliothèque royale et toutes les nouveautés qui ont suivi en vertu du dépôt légal ¹ est particulièrement parlant.

Un autre aspect de l'Encyclopédie a des accents étonnamment modernes, la conception collective ou du moins collaborative de l'écriture. N'oublions pas, pour commencer, que ce que nous désignons par l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert 2 est donné dans la page de titres pour l'œuvre d'une « Société de gens de lettres »3. D'autre part, les hommes de lettres du XVIIIe siècle se faisaient une autre idée que nous de la paternité littéraire : ce n'est qu'à la fin du siècle que, sous l'impulsion de Beaumarchais, a été créée la Société de défense des droits d'auteur⁴. C'est l'une des raisons pour lesquelles on a parlé à propos de l'Encyclopédie de « manufacture encyclopédique », à l'image de l'atelier de pensée qui se tenait chez le baron d'Holbach, le fameux club holbachique d'où sont issues tant d'œuvres matérialistes, souvent écrites à plusieurs mains. Si bien qu'aujourd'hui l'une des tâches les plus ardues des collaborateurs de l'ENCCRE est de déterminer avec exactitude ce qui appartient à chaque contributeur, non seulement parce que tous les articles ne sont pas signés mais aussi parce que l'Encyclopédie étant comme tous les dictionnaires une compilation de textes plus qu'une série d'articles originaux, la part des emprunts et de la réécriture - en vue de la diffusion des connaissances y est considérable.

Une telle pratique complique d'ailleurs largement l'interprétation des textes, dont la signification peut varier selon qu'on les lit d'un seul bloc sans considération des sources ou de manière plus méticuleuse en fonction des transformations que l'auteur (signataire ou anonyme) a fait subir à son hypotexte. Les exemples de ce type sont nombreux ; on peut citer les inflexions données à certaines citations par l'auteur de l'article ARISTOTELISME⁵, non signé. L'un des grands enjeux du projet de l'ENCCRE est justement d'éviter qu'un public non initié prenne pour la parole authentique d'un auteur ce qui n'est qu'un emprunt, parfois créatif, parfois servile, à un autre

⁴ Créée en 1777 sous le nom de « Bureau de Législation Dramatique ».

auteur. Il est permis néanmoins de se demander si cet excès de scientificité ne risque pas de nuire à la compréhension de l'*Encyclopédie* en détricotant ce que ses collaborateurs ont voulu unifier. Personnellement, malgré l'utilité évidente du long travail de repérage des sources d'Yvon que j'ai effectué en tant qu'éditrice de l'article, j'ai bien conscience qu'il importe au final de considérer son article ATHÉES comme un tout constitué plutôt que comme un *patchwork* de plagiats, si l'on veut mesurer le rôle joué par cet article au sujet brûlant dans l'entreprise encyclopédique et l'impact qu'il a pu avoir sur le lectorat.

Cette volonté unitaire, visant à remédier à la fragmentation des matériaux propres au dictionnaire alphabétique⁶, constitue un autre point de comparaison entre l'Encyclopédie et les Humanités numériques. Là aussi, c'est une métaphore appartenant au monde des métiers qu'adopte D'Alembert pour décrire son projet : « Que doivent donc faire les auteurs d'un dictionnaire encyclopédique? C'est de dresser d'abord, comme nous l'avons fait, une table générale des principaux objets des connoissances humaines. Voilà la machine démontée pour ainsi dire en gros : pour la démonter plus en détail, il faut ensuite faire sur chaque partie de la machine, ce qu'on a fait sur la machine entiere » (Enc., IV, 1754, 968b). N'oublions pas que l'*Encyclopédie* est un raisonné, c'est-à-dire logiquement Dictionnaire composé, d'où le recours à la division des sciences proposée par le chancelier Bacon, qui représentait pour les encyclopédistes une façon de lutter contre une vision trop parcellaire des connaissances. L'*Encyclopédie* a en effet pour horizon idéal la formation d'une science universelle. En même temps, elle tendait, comme le soulignait François Moureau, à écarter Dieu du système pour placer l'homme en son centre :

L'*Encyclopédie* est l'ultime tentative de la pensée classique pour intégrer les sciences dans un système philosophique cohérent.

Un tel système existait auparavant, dans la *scientia generalis* leibnizienne par exemple ; mais il était fondé sur une métaphysique particulière : Dieu était le garant de la logique du monde. Le système des encyclopédistes est lui purement rationnel, nourri des convergences de la science empirique lockienne – « la physique expérimentale de l'âme » selon d'Alembert – et de la certitude que ni le hasard ni le « fatalisme » ne

titre d'Encyclopédie méthodique (203 volumes entre 1782 et 1832, distribués en une quarantaine de dictionnaires). Voir Kathleen Hardesty Doig, From Encyclopédie to Encyclopédie méthodique : revision and expansion, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC 2013 : 11.

14

¹ La BnF est l'héritière de l'ancienne Bibliothèque du roi. Le dépôt légal a été institué en France sous François 1^{er} par l'ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537.

² Il conviendrait d'ailleurs d'ajouter à ces deux noms celui du chevalier de Jaucourt qui ne signe pas moins de 17.451 articles dans l'*Encyclopédie* et prend largement sa part de la charge éditoriale de l'ouvrage, notamment après le renoncement de D'Alembert. Voir Jean Haechler, *L'Encyclopédie de Diderot et de Jaucourt : Essai biographique sur le chevalier Louis de Jaucourt* (Paris, Champion, 1995) et Gilles Barroux et François Pépin (dir.), *Le Chevalier Louis de Jaucourt. L'Homme aux dix-sept mille articles* (Paris, Société Diderot, coll. « L'Atelier. Autour de Diderot et de l'*Encyclopédie* », 2015).

³ Dans l'article ENCYCLOPÉDIE, Diderot parlera d'« une société de gens de lettres et d'artistes, épars, occupés chacun de sa partie, et liés seulement par l'intérêt général du genre humain, et par un sentiment de bienveillance réciproque ». Il rejette la possibilité pour « un seul homme » de prendre en charge « la matière immense d'une *Encyclopédie* » (*Enc.*, V, 1755, 635ra-rb).

⁵ Voir S. Albertan-Coppola, « Réécriture dans l'*Encyclopédie* à partir de quelques exemples », dans Chantal Foucrier et Daniel Mortier (dir.), *L'Autre et le même. Pratiques de réécriture*, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 37-49. L'article est attribué à Yvon par J. Proust, *op. cit*, p. 157. ⁶ L'éditeur Panckoucke entreprendra d'ailleurs un vaste remaniement de l'*Encyclopédie* ayant pour but de regrouper les articles par matières, sous le

président aux destinées des choses créées, dont l'homme, ce « centre commun » (article ENCYCLOPÉDIE de Diderot) de l'Univers qui a détrôné Dieu¹.

Cette vision anthropocentriste est clairement exprimée par Diderot dans l'article ENCYCLOPÉDIE : « L'homme est le terme unique d'où il faut partir, & auquel il faut tout ramener, si l'on veut plaire, intéresser, toucher jusque dans les considérations les plus arides & les détails les plus secs. Abstraction faite de mon existence & du bonheur de mes semblables, que m'importe le reste de la nature ? » (Enc., V, 1755, 641rb). Cette fois, le philosophe, en avance sur son temps dans bien des domaines, est en total décalage avec le courant actuel qui privilégie l'environnement en luttant contre les égoïsmes humains.

Ces liaisons entre les connaissances, que nous créons aujourd'hui par des liens numériques, les directeurs de l'*Encyclopédie* se sont efforcés de les assurer par un système étudié de renvois – des renvois eux aussi « raisonnés » – dont Diderot nous livre la clé dans l'article ENCYCLOPÉDIE en distinguant les renvois de choses des renvois de mots. La définition qu'il donne des renvois de choses est la suivante :

Les renvois de choses éclaircissent l'objet, indiquent ses liaisons prochaines avec ceux qui le touchent immédiatement, & ses liaisons éloignées avec d'autres qu'on en croiroit isolés; rappellent les notions communes & les principes analogues; fortifient les conséquences; entrelacent la branche au tronc, & donnent au tout cette unité si favorable à l'établissement de la vérité & à la persuasion. Mais quand il le faudra, ils produiront aussi un effet tout contraire; ils opposeront les notions; ils feront contraster les principes; ils attaqueront, ébranleront, renverseront secretement quelques opinions ridicules qu'on n'oseroit insulter ouvertement. (*Enc.*, V, 1765, 642va)

Il s'agit donc de renvois à vocation unificatrice, doublée d'une intention critique. Quant aux renvois de mots, ils ont comme l'a souligné le directeur de l'*Encyclopédie* une visée purement utilitaire, destinée à pallier les difficultés de compréhension dues aux particularités linguistiques propres à chaque discipline :

Les renvois de mots sont très-utiles. Chaque science, chaque art a sa langue. Où en seroit-on, si toutes les fois qu'on employe un terme d'art, il falloit en faveur de la clarté, en répéter la définition? Combien de redites? & peut-on douter que tant de digressions & de parenthèses, tant de longueurs ne rendissent obscur. Il est aussi commun d'être diffus & obscur, qu'obscur & serré; & si l'un est quelquefois fatiguant, l'autre est toûjours ennuyeux. Il faut seulement, lorsqu'on fait usage de ces mots & qu'on ne les explique pas, avoir l'attention la plus scrupuleuse de renvoyer aux endroits où il en est question, &

auxquels on ne seroit conduit que par l'analogie, espece de fil qui n'est pas entre les mains de tout le monde. (*Enc.*, V, 1755, 642vb)

Diderot rêve même d'un troisième type de renvois, qu'il appelle satiriques mais dont il laisse la responsabilité à l'homme de génie : « ce sont ceux qui en rapprochant dans les sciences certains rapports, dans des substances naturelles des qualités analogues, dans les arts des manœuvres semblables, conduiroient ou à de nouvelles vérités spéculatives, ou à la perfection des arts connus, ou à l'invention de nouveaux arts, ou à la restitution d'anciens arts perdus » (Enc., V, 1755, 642vb). Par là, il répond par avance à ceux qui s'imagineraient que la machine puisse prendre un jour le pas sur l'homme. Nulle *machine class* ne remplacera jamais le génie humain! Il est intéressant en tout cas de l'esprit du concepteur que, dans l'*Encyclopédie*, son grand dictionnaire n'est pas qu'un réceptacle du savoir humain qui permet de transmettre celui-ci à ses contemporains et permettra de le conserver pour la postérité, mais aussi un éventuel outil de production du savoir grâce aux liaisons opérées entre les parties et le tout.

Mais ce n'est pas pour autant que l'Encyclopédie ni du reste le projet de l'ENCCRE - est à l'abri de l'élitisme. Universalité ne rime pas tout à fait, dans son cas, avec égalité. Souvenons-nous que c'est une société d'auteurs soigneusement choisis parmi les meilleurs spécialistes de leur temps que se vantent de recruter Diderot et D'Alembert pour leur dictionnaire². Notons aussi que le philosophe dont l'article PHILOSOPHE donne la définition se distingue du peuple, qui selon l'auteur prend sans réflexion les maximes pour argent comptant : « Le *philosophe* forme ses principes sur une infinité d'observations particulieres. Le peuple adopte le principe sans penser aux observations qui l'ont produit : il croit que la maxime existe pour ainsi dire par ellemême ; mais le philosophe prend la maxime dès sa source ; il en examine l'origine ; il en connoît la propre valeur, & n'en fait que l'usage qui lui convient. » (Enc., XII, 1765, 609b)

Faut-il voir dans ce double discours d'ouverture du savoir et d'élitisme intellectuel une contradiction ? Ce n'est pas certain ; à mon sens, ce serait plutôt une marque de réalisme et un gage d'efficacité. Diderot, sur ce point, partage avec Voltaire une vision prudente des progrès de l'esprit. Les Lumières sont en marche, il en a la conviction profonde, mais à ses yeux précipiter le mouvement serait contre-productif. Pour reprendre une image dont il use dans l'article AIGLE : « Si vous introduisez un rayon de lumiere dans un nid de hibous, vous ne ferez que blesser leurs yeux & exciter leurs cris. » (*Enc.*, I, 1751, 196a). Dans l'ENCCRE, pour n'écarter aucun type de lecteur, il a été prévu plusieurs niveaux de lecture, autorisés par l'outil informatique qui

¹ François Moureau, Le Roman vrai de l'Encyclopédie, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 1990, p. 62-63.

² Sur ce point, l'ENCCRE a emboîté le pas à l'*Encyclopédie* sans envisager pour l'instant – pour des raisons évidentes de rigueur scientifique – aucune forme d'interactivité, à la manière de Wikipedia par exemple.

permet – on l'a vu – de ne pas étaler à l'écran sur une seule page toutes les informations en même temps et en même temps de ménager la possibilité à un lecteur plus curieux ou spécialisé d'approfondir sa compréhension grâce aux notes, au dossier critique et aux liens numériques renvoyant à d'autres études.

Pour conclure, non seulement Diderot et ses collaborateurs ont réussi comme ils le souhaitaient à mettre l'ensemble des connaissances de leur époque « à l'abri du temps et des révolutions » ¹, mais ces connaissances trouvent de nos jours, grâce aux nouvelles technologies, une diffusion élargie et surtout bénéficient à l'ère du numérique de cette mise en réseau que les encyclopédistes appelaient de leurs vœux à l'âge de l'imprimerie. Ces derniers peuvent en outre se vanter d'avoir eux-mêmes survécu à l'oubli, comme l'espérait Diderot dans l'article ENCYCLOPÉDIE :

Nous avons vû que l'*Encyclopédie* ne pouvoit être que la tentative d'un siecle philosophe ; que ce siecle étoit arrivé ; que la renommée, en portant à l'immortalité les noms de ceux qui l'acheveroient, peut-être ne dédaigneroit pas de se charger des nôtres ; & nous nous sommes sentis ranimés par cette idée si consolante & si douce, qu'on s'entretiendroit aussi de nous, lorsque nous ne serions plus ; par ce murmure si voluptueux, qui nous faisoit entendre dans la bouche de quelques-uns de nos contemporains, ce que diroient de nous des hommes à l'instruction & au bonheur desquels nous nous immolions, que nous estimions & que nous aimions, quoiqu'ils ne fussent pas encore. (*Enc.*, V, 1755, 644rb)

Ce que nous retiendrons surtout, c'est que « l'utilité du genre humain » (*ibid.*, 645rb) primait pour les encyclopédistes sur toute autre considération, comme le montre cette émouvante déclaration d'amour pour la postérité que nous sommes.

Bibliographie

- Albertan-Coppola, Sylviane, «L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Comment mettre la connaissance "à l'abri du temps et des révolutions" », Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 2018, p. 141-155.
- —, « Réécriture dans l'Encyclopédie à partir de quelques exemples », dans Chantal Foucrier et Daniel Mortier (dir.), L'Autre et le même. Pratiques de réécriture, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 37-49.

- BARROUX, Gilles et PEPIN, François (dir.), Le Chevalier Louis de Jaucourt. L'Homme aux dix-sept mille articles, Paris, Société Diderot, 2015.
- DIDEROT, Denis (dir.), Encyclopédie. Dictionnaire raisonné des arts et métiers, Paris, 1751-1772.
- GUILBAUD, Alexandre *et al.*, *Dix-huitième siècle*, n° 46, 2014.
- –, Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie, n° 48, 2013.
- Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie, n° 52, 2017.
- HAECHLER, Jean, L'Encyclopédie de Diderot et de Jaucourt. Essai biographique sur le chevalier Louis de Jaucourt, Paris, Champion, 1995.
- HARDESTY DOIG, Kathleen, From Encyclopédie to Encyclopédie méthodique. Revision and expansion, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC, n° 11, 2013.
- KAFKER, Frank A. et KAFKER, Serena L., The Encyclopedists as Individuals. A Biographical Dictionary of the Authors of the Encyclopédie, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC, n° 257, 1988.
- MOUREAU, François, *Le Roman vrai de l'Encyclopédie*, Paris, Gallimard, 1990.
- PROUST, Jacques, *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, Colin, 1962.
- REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.

¹ Voir *supra* note 1.

Les humanités numériques, un moyen d'analyser une littérature populaire éclatée ?

Lucy Frezard Université Lumière Lyon 2

a politique culturelle française en matière de numérisation est marquée par tendances : la numérisation de masse et la numérisation spécifique (sur demande, par choix statistique, etc. ...). Comme l'étudie Lionel Maurel¹, de nombreux enjeux économiques et politiques sont mobilisés dans le choix des ouvrages qui seront numérisés ou non. Le chercheur en sciences humaines et sociales est tributaire de ces choix, qu'il en soit victime ou bénéficiaire : c'est au chercheur lui-même d'en décider. Le choix d'une numérisation spécifique en fonction du nombre de consultations d'un ouvrage, par exemple, ne rend pas nécessairement accessibles les documents utiles au chercheur, mais dans le même temps une numérisation de masse n'est pas discriminante et peut amener à une perte d'information par la quantité de documents mis à disposition. De plus, le passage d'un archivage physique à un archivage numérique n'équivaut pas à une classification efficace, c'est un changement de support qui amène ses propres problématiques. Dans Digital Paper, Andrew Abbott explore un certain nombre des enjeux de l'activité du chercheur dans son rapport aux archives, que celles-ci soient numérisées ou physiques :

Bien sûr, vous avez dû entendre de la part de quelques personnes qu'il y a une révolution dans la recherche et qu'elle est maintenant plus simple que jamais. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est une absurdité. Vous savez d'expérience que la recherche est intimidante et ardue, comme elle l'a toujours été. Nous ne sommes pas plus près d'un progrès révolutionnaire que nous l'étions il y a trente ans : c'est probablement même l'inverse. Les nouveaux outils rendent plus difficile que jamais pour les étudiants le fait d'apprendre les disciplines de la recherche, principalement par une pure surcharge : pour les étudiants, un accès universel indique simplement un millier de choses en plus à fouiller.²

On voit ainsi qu'il ne faut pas idéaliser le passage à informatique. Un certain d'impondérables restent présents, quel que soit le support, et certains sont même accentués. Le distant reading ne résout rien en lui-même. En effet, on peut même déplorer une certaine perte d'information : la dimension physique du livre est effacée par l'outil informatique. Des questions comme celles de la qualité du papier, de l'impression, du format de l'ouvrage, de son poids, sont rendues difficilement perceptibles par le passage à la numérisation. Il est facile d'oublier que le livre numérisé n'est pas le livre mais une interprétation de celui-ci (choix du type de numérisation, océrisation, protocole de traitement...). Il y a donc une nécessité pour le chercheur de prendre en compte activement cette déperdition d'information. Celle-ci se multiplie (quantitativement) et se complexifie lors du processus d'archivage numérique : il est ainsi déterminant de constituer des outils efficaces d'analyses des données. Mais, comme le rappelle Andrew Abbott, cela ne signifie l'activité du chercheur s'en trouve que fondamentalement modifiée, qu'il ait accès à un document physique ou à un document numérisé. Il est important d'insister ici sur la différence entre méthode de recherche et outils de recherche :

Les outils vont toujours changer lorsqu'ils seront achetés, combinés, séparés, améliorés, et ainsi de suite. Mais les thèmes sous-jacents de ce livre: suivre la qualité, maintenir des questions précises, lire des sources avec scepticisme et de manière critique – resteront toujours présents.³

Il y a un caractère inchangé de la façon de chercher et des objectifs de la recherche (en littérature, c'est l'interprétation critique des textes) mais des possibilités nouvelles de recherche s'ouvrent grâce au support informatique. C'est à l'humain d'être discriminant pour analyser et mettre à profit ce qui est mis à disposition par les politiques culturelles d'archivage. Lionel Dujol

¹ Lionel Maurel, « Quel modèle économique pour une numérisation patrimoniale respectueuse du domaine public ? », dans Lionel Dujol éd., *Communs du savoir et bibliothèques*. Éditions du Cercle de la Librairie, 2017, p. 73-84.

² Andrew Abbott, *Digital paper:* a manual for research and writing with library and internet materials, The University of Chicago Press « Chicago guides to writing, editing and publishing », Chicago. Londres, 2014, « To the reader » p. XIII. [Nous traduisons].

³ Andrew Abbott, *Digital paper: a manual for research and writing with library and internet materials*, The University of Chicago Press « Chicago guides to writing, editing and publishing », Chicago. Londres, 2014, « To the reader » p. XIV. [Nous traduisons].

insiste lui aussi sur l'idée d'une mise à disposition de l'information par la numérisation patrimoniale :

[...] les bibliothèques demeurent des institutions facilitatrices et garantes de cet accès pour tous aux savoirs, de leur préservation, de leur circulation. Le numérique ne remet pas en question les fondements de ces missions et les bibliothèques n'ont jamais eu vocation à être des verrouilleurs d'accès.¹

Il se trouve que la vague de numérisation patrimoniale de masse, telle qu'elle a notamment été menée par la Bibliothèque nationale de France, est à l'avantage de l'étude de la littérature populaire. Bien qu'il soit nécessaire de tenir compte des critères qui ont donné lieu à une telle numérisation massive et du risque associé de possible artificialité du corpus ainsi constitué est indéniable que cette dernière a rendu accessibles des ouvrages disséminés et non constitués dans un fonds qui leur est propre. Prenons l'exemple d'un auteur de la fin du dix-neuvième siècle : Arthur Bernède. Romancier à succès et auteur de plus de cent-quatre-vingt-dix romans, ses ouvrages se trouvent disséminés dans les différents départements de la Bibliothèque nationale. Si l'on trouve La Vierge du Moulin Rouge 2 au département « Lettres et Arts », L'Assassinat du courrier de Lyon 3 est en revanche placé dans le département « Droit, économie, politique ». Il n'y a pas à proprement parler de collection de littérature populaire du fait de la nature même de cet objet : le seul moment où la littérature populaire est unique et indivisible est lorsque cette étiquette de « littérature populaire » est utilisée. Il y a une grande diversité des médias diffusant les œuvres populaires : journaux, livres, théâtre, cinéma... Ce caractère protéiforme fait la richesse et le succès de ces œuvres mais c'est aussi un véritable obstacle à leur étude. Or. l'archivage numérique permet d'envisager aujourd'hui une analyse dynamique de ces œuvres souvent méconnues voire oubliées et de les rétablir dans un corpus. C'est le passage des humanités numériques du 1.0 au 2.0 qui permet de faire surgir la richesse d'un travail sur la littérature populaire⁴. La distinction entre deux strates d'humanités numériques permet de mettre en avant le passage des données aux métadonnées, c'est-à-dire aux données sur les données. En effet, dans leur expression la plus simple, les humanités numériques 1.0 permettent de rendre compte du changement de support des ouvrages : c'est la création de données informatiques. La notion d'humanités numériques 2.0 permet, a minima, d'insister sur l'entrée des données brutes des ouvrages dans une démarche interprétative caractéristique d'un web sémantique qui va faire surgir des données signifiantes permettant le classement d'une ressource informatique. La démarche de travail exposée ici met en jeu l'interprétation du texte

numérique et vise à montrer que l'inscription du corpus populaire dans les humanités numériques fait réémerger ce qui avait été lissé par l'appellation « littérature populaire ». Paradoxalement, c'est par la médiation de l'informatique, dernière transformation du support de ces œuvres, que l'on peut reconstituer un paysage littéraire, politique et sociologique mis en jeu par les littératures populaires.

Rapide état des lieux sur la « littérature populaire »

« Littérature industrielle », « paralittérature », depuis le XIXº siècle ceux qui cherchent à étudier la « littérature populaire » se trouvent face à une difficulté majeure : l'intuition de la catégorie du « populaire » s'accompagne d'une incapacité à définir clairement cette quantité d'ouvrages reconnus comme « populaires ».

Dans son *Histoire du roman populaire en France*, Yves Olivier-Martin propose la définition suivante :

La littérature populaire exprime une sorte de rêve éveillé et collectif, un rêve mettant en cause les pulsions les plus secrètes du lecteur en même temps que son identité sociale. [...] Surtout le genre est populaire par son destinataire, le peuple, masse encore informe et inculte au début du XIXº qui a un goût naturel pour les personnages simplifiés et les événements compliqués, pour les émotions violentes, les caractères extrêmes, les couleurs crues et les drames effroyables.⁵

On le voit, cette façon d'appréhender le populaire est principalement thématique et conserve un certain flou. Elle repose sur des catégorisations morales et une certaine idée de ce qui constitue « le peuple ». C'est un cadre de pensée hérité du XIXe siècle, mais celui-ci n'offre pas les outils objectifs que la recherche contemporaine souhaiterait avoir pour analyser ce type d'ouvrages. Le populaire se trouve dans un entre-deux : est-ce une catégorie esthétique, éditoriale, morale, sociale voire politique? Qu'est-ce qui fait qu'une œuvre est plus « populaire » qu'une autre? Les infinies subdivisions de ce corpus en littérature policière, sentimentale, feuilleton... montrent bien son caractère instable et éclaté. Il y a de plus une grande diversité des médias diffusant les œuvres populaires : journaux, livres, théâtre, cinéma... Ce caractère protéiforme fait la richesse et le succès de ces œuvres mais c'est aussi un véritable obstacle à leur étude. À quelle itération du texte faut-il se fier? Aujourd'hui, une nouvelle difficulté s'ajoute : celle de la conservation de ces textes. La

⁵ Yves Olivier-Martin, « Introduction », *Histoire du roman populaire en France*, Albin Michel, 1980, p. 13.

18

¹ Lionel Dujol, « Introduction » dans Lionel Dujol éd., Communs du savoir et bibliothèques. Éditions du Cercle de la Librairie, 2017, p. 11-16.

² Arthur Bernède, *La Vierge du Moulin Rouge*, Jules Tallandier, « Romans célèbres de drame et d'amour », 1928, 126 p. ³ Arthur Bernède, *L'Assassinat du courrier de Lyon*, Jules Tallandier, « Livre national série Crimes et Châtiments », 1931, 31 p.

⁴ Yves Citton « Humanités numériques. Une médiapolitique des savoirs encore à inventer », *Multitudes*, vol. 59, no. 2, 2015, pp. 169-180. https://www.cairn.info/revue-multitudes-2015-2-page-169.htm.

littérature populaire de la fin du XIX^e siècle et du début du XXe siècle, est marquée par l'essor de la collection, notamment chez les éditeurs Tallandier et Fayard, comme le montrent les études de Jean-Yves Mollier et Matthieu Letourneux¹. Or, les supports de la littérature populaire, notamment le livre de poche, sont caractérisés par leur mauvaise qualité (le but étant de présenter des livres à 50 centimes puis à 1 franc). À ce support de qualité médiocre s'ajoute le fait que souvent les bibliothèques n'ont pas conservé ces ouvrages. L'a priori péjoratif lié à la littérature populaire fréquemment considérée comme constituée de littérature à l'eau de rose, de romans de gare et tout simplement d'ouvrages destinés aux ménagères associé à un changement de goût du public après la Première et la Seconde Guerre mondiale, a entravé la conservation et la classification des ouvrages associés à ce genre.

Support, sujet, critique scientifique, attitude du public : nombreuses sont les entraves à l'étude de la littérature populaire qui peut être caractérisée par son éclatement. Les études des années 1980 ont remis l'accent sur ces « paralittératures » sans pour autant atteindre un consensus permettant de délimiter exactement ce qui relève du populaire. Les questionnements se succèdent pour tenter de définir ce genre: faut-il définir le populaire du point de vue thématique, en supposant qu'il existe des thématiques typiquement « populaires » caractéristiques d'un certain nombre d'ouvrages ? du point de vue matériel, en partant du principe que l'objet livre à lui seul peut définir son contenu comme populaire? du point de vue de la réception ? Aujourd'hui, nous bénéficions, grâce à la première vague des humanités numériques, d'une mise à disposition d'archives (quoiqu'incomplètes et sujettes à des compléments) en un même lieu virtuel. Cette possibilité invite à une remise à plat de nos connaissances sur le populaire et à étudier sur le même plan des œuvres connues comme celles aujourd'hui oubliées, Fantômas de Pierre Souvestre et Marcel Allain et Le Boucher de Meudon de Jules Mary.

Proposition d'une étude dynamique des œuvres populaires : l'exemple de Daniel Lesueur dans Fichoz

Le très rapide, trop rapide état des lieux de la « littérature populaire » a permis de faire jaillir l'enjeu principal de mon étude : comment étudier rigoureusement ces œuvres selon des catégories stables reconnues et partagées ? Comment éviter de se faire happer par le marasme du « populaire » sans pour autant éviter de se confronter à cette notion d'époque ?

Une collaboration avec Jean-Pierre Dedieu, Directeur de recherche émérite au C.N.R.S., historien, aujourd'hui membre de l'Institut de l'Asie Orientale, a permis de surmonter cet écueil grâce à Fichoz, une base de données du C.N.R.S appartenant au serveur Humanum.

Les principes de Fichoz

L'idée à l'origine de la base de données Fichoz était de permettre à des historiens modernistes de gérer une quantité faramineuse de sources et de les traiter de manière à les rendre utilisables par chaque chercheur participant au réseau. Cette démarche part de la conviction que la donnée n'est pas évidente : elle est construite par le chercheur en fonction de la problématique qu'il développe. Le but était de rendre mobilisables des sources en ne sachant pas comment elles allaient être utilisées. Jean-Pierre Dedieu, au cœur du projet Fichoz, insiste sur le fait que la donnée doit être pensée avant même de pouvoir être entrée dans un ordinateur :

Quand on crée une base de données, l'aspect informatique de l'affaire n'est qu'une part de l'histoire. C'est, bien sûr, une étape nécessaire. Mais cette étape est soumise à une analyse préalable des données accessibles, au but attribué à la base de données et à l'utilisation qui sera ensuite faite des données stockées: ces questions n'ont que peu à voir avec l'informatique proprement dite. Le choix d'un logiciel spécifique, un problème que les utilisateurs potentiels ont tendance à mettre en premier, doit être retardé jusqu'à ce que des réponses à ces questions aient été trouvées.²

Il y a donc un paradoxe au cœur de la mise en base de données : les données doivent être suffisamment « neutres » pour être mises à profit par les différents chercheurs du réseau mais elles doivent néanmoins être pensées de manière intelligente car l'acte de mise en base de données est, comme tout classement, un acte interprétatif qui amène à interroger la démarche épistémologique de tout chercheur :

Mutiler les données pour les faire rentrer dans un dispositif de stockage n'est pas une pratique scientifique. Poètes et employés de bureau peuvent le faire. Pas un chercheur, dont le travail consiste précisément à enquêter sur ce qui n'est pas conforme.³

Cette question de la mise en forme des données est aussi très liée à la pérennité de l'action de mise en base de données. La numérisation de documents, « l'humanité numérique 1.0 », n'amène pas à une intervention directe sur le document mais à un changement de support. En cela, hormis la question du format et donc

¹ Matthieu Letourneux, Jean-Yves Mollier, *La Librairie Tallandier*. *Histoire d'une grande maison d'édition populaire (1870-2000)*, Éditions Nouveau Monde, 2011, 630 p.

² Jean-Pierre Dedieu, Facing the Database, Some points you must know before planning your database, A Decalogue for Researchers http://www.fichoz.org/archives/377#C09, 5 janvier 2017. [Nous traduisons].

de l'obsolescence plus ou moins rapide du support numérique choisi, il n'y a que peu de possibilités de « corruption » du document, car ce dernier reste non structuré, il garde son unité, il n'est pas encore analysé. Or, la mise en base de données implique une transformation du document brut, d'origine, pour lui octroyer une nouvelle disponibilité interprétative. Le risque est de restreindre les possibilités d'un document par un mauvais choix dans la sélection de données à retenir. Jean-Pierre Dedieu définit cette disponibilité interprétative permise par les humanités numériques dans le cadre de Fichoz, en ces termes :

> Une base de données n'est pas qu'un simple contenant où l'on stocke de l'information. Elle rend aussi possible le fait d'accéder à cette information d'une multitude de façons ; de récupérer des éléments en accord avec des demandes spécifiques, d'organiser, de développer et de rendre explicites des contenus bruts.¹

Pour parvenir à cet équilibre, la base Fichoz se construit autour d'une division des sources en actions. L'idée est de structurer l'analyse de ces sources en les ramenant à leur expression la plus simple : un rapport entre un acteur et une action, acteur qui peut être individuel comme collectif, animé comme inanimé. Cela évite de se restreindre à un individu et permet aussi d'envisager les institutions, les collectivités, les objets culturels... L'une des richesses de cette démarche mise en œuvre dans Fichoz est de faire émerger un système de sociabilités : elle produit une visibilité de la façon dont un acteur s'insère dans divers groupes sociaux, plus ou moins stables et plus ou moins ritualisés. En cela Fichoz s'inscrit résolument dans une analyse structurale de réseaux. En sociologie, cette perspective d'étude montre toute sa richesse. Frédéric Claisse résume très clairement les principes de ce type d'analyse dans « De quelques avatars de la notion de réseau en sociologie »:

Au niveau le plus élémentaire, ces recherches ont en commun la conviction que les individus, avant même d'appartenir à des catégories, sont insérés dans un réseau de relations personnelles. [...] Le comportement de l'individu s'expliquera alors par la structure même des relations dans laquelle il est inséré. C'est aussi en cela qu'il s'agit d'analyse « structurale » : pour ces sociologues, le réseau est, tout simplement, la forme minimale qu'on puisse donner à une structure de relations sans préjuger de la configuration de celle-ci.²

Permettre de réduire au minimum le figement interprétatif lié à la production de métadonnées est essentiel dans la pratique de Fichoz. Or l'analyse relationnelle permet de conserver cette disponibilité interprétative. Frédéric Claisse, dans sa définition de l'analyse structurale des réseaux insiste sur la qualité neutre de la notion de « réseau » :

Parler de « réseau » ne préjuge en rien de la « qualité » des relations investiguées : le terme doit être ici envisagé sous un angle technique, dépouillé de toutes les connotations que la langue ordinaire lui prête volontiers. On peut très bien étudier une organisation, une institution ou même un segment de marché comme un réseau. Très souvent, cependant, il importe d'être en mesure de reconstruire un réseau complet : pour le dessiner, il est donc indispensable de connaître les relations effectives de tous les points entre eux. On ne peut se contenter d'informations de seconde main, par exemple des représentations que chaque individu se fait des relations que les autres entretiennent entre eux. Chaque relation doit être un fait établi et non une construction hypothétique.³

Cette pratique de l'analyse relationnelle dans Fichoz permet ainsi d'explorer les relations d'un acteur à différentes échelles : de l'institution à l'individu, de la relation professionnelle à la relation privée, ainsi que toutes les variations qui peuvent exister entre ces différents pôles. Il en résulte une véritable pérennité des informations entrées dans Fichoz : elles sont subdivisées en des éléments simples : qui fait quoi, quand, où, et avec qui ?

Cette initiative d'historiens s'est ouverte aux Lettres notamment par une collaboration entre les laboratoires de l'I.A.O. (Institut de l'Asie Orientale) et de l'I.H.R.I.M. (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) ⁴. Dans le cas de la littérature populaire, cette entrée dans Fichoz est très précieuse car elle permet de repenser ce corpus. D'une part, sur un plan d'archivage, elle rend possible le fait de réunir en un même endroit des documents primaires disséminés en France et dans le monde. D'autre part, la mise en relation d'œuvres archivées numériquement et de données biographiques, historiques et littéraires par le biais de Fichoz est l'occasion de voir émerger des réseaux jusque-là difficilement perceptibles et en particulier les réseaux sociologiques et politiques.

Daniel-Lesueur ou la reconstitution d'une identité

Une des difficultés lors de l'étude des œuvres populaires est d'identifier leur auteur. En effet, qu'est-ce qu'un auteur pour le chercheur ? Dans sa plus simple expression, l'auteur est un nom sur une couverture, une signature à la fin d'un document, et parfois, cette mention même d'un nom, d'une dénomination absolue, est absente. Ce nom, ou son absence, est le point de départ du chercheur souhaitant connaître, identifier un auteur. Bien sûr, ce nom peut correspondre à une

¹ *Id*

² Frédérique Claisse, « De quelques avatars de la notion de réseaux en sociologie in Daphné De Marneffe et Denis Benoît (ed.), *Les Réseaux Littéraires*, Le Cri-CIEL, Bruxelles, 2006, p. 25.

³ *Ibid*. p. 27.

⁴ Dans le cadre du projet D-UP (Data-upgrade process), soutenu par la M.S.H. Lyon Saint-Étienne. https://www.msh-lse.fr/projets/dup/.

identité civile et légale mais, comme beaucoup d'autres, les auteurs de romans populaires aiment recourir aux pseudonymes; cela est d'autant plus courant pour les auteurs professionnels qui n'hésitent pas à changer de nom de plume selon l'intention derrière leurs ouvrages. Lorsque la vie d'un auteur est bien documentée, le travail d'entrée sur Fichoz permet de faciliter la gestion de l'information mais c'est lorsque l'on fait face à un auteur aujourd'hui quasi inconnu que la richesse de cette pratique numérique se révèle. Cette démarche sur Fichoz permet de reconstituer un portrait en creux, par le contrepoint, d'auteurs dont l'identité n'est pas évidente. Prenons ici le cas de Daniel Lesueur. La première étape est d'identifier l'acteur concerné : ici on fait face au cas d'un pseudonyme. L'identité sur le plan privé de Daniel Lesueur est Jeanne Loiseau. Ce pseudonyme, que Jeanne Loiseau n'appréciait pas particulièrement, lui a été imposé par son premier éditeur Calmann Lévy, car, comme pour beaucoup de femmes de cette époque, un nom de plume masculin facilitait son entrée dans le monde des lettres. Après son mariage avec Henry Lapauze, le conservateur du musée du Petit Palais, elle décide d'ajouter un trait d'union entre Daniel et Lesueur afin d'exhiber son caractère de nom de plume et pour qu'on ne l'appelle plus « Madame Lesueur ». Jeanne Loiseau, Jeanne Lapause, Daniel-Lesueur : cette stratification de son identité entre nom de jeune fille, nom de femme mariée et nom de plume n'est pas surprenante pour une femme de cette époque mais peut rendre difficile le fait de reconstituer une vision globale de cette auteure. Pour contrevenir à cette difficulté, il importe de donner un identifiant à Jeanne Loiseau en tant qu'acteur. Chaque action entrée dans la base de données sera attribuée nominativement à la strate de son identité à ce moment-là et associée à un identifiant pérenne unique, porté sur toutes les entrées concernant la même personne: « Jeanne Loiseau / Membre de la Société des Gens de Lettres / Mars 1891 » et « Daniel-Lesueur / Publication de Nietzschéenne [roman] / 1908 » sont ainsi deux entrées qui pourront être trouvées simultanément grâce à ce travail par identifiant. Travailler ainsi permet d'avoir à la fois une vue globale sur la vie de cette auteure et dans le même temps d'observer la séparation qu'il peut y avoir dans

son positionnement entre la sphère privée et la sphère publique.

Dès lors, qui est Daniel Lesueur?

Jeanne Loiseau est une auteure qui a pu construire sa notoriété et sa fortune de sa plume, cas plutôt rare à l'époque. Dans le dossier de la Légion d'honneur de son époux Charles Lapauze [alias Henry Lapauze], trouve une lettre de dénonciation datée du 10 janvier 1924¹, on y reproche à Henry Lapauze d'être parvenu dans le monde des lettres mais aussi dans la société dans son ensemble grâce à la notoriété de sa femme. Cette accusation s'appuie sur le fait que Jeanne a beaucoup de connexions dans le monde les dettres et des arts, elle est très insérée dans ce champ. Elle est liée à plusieurs institutions: d'abord l'Académie française qui lui remet plus de six prix (1883, Prix Montyon pour Le Mariage de Gabrielle; 1885, Prix de Poésie Sursum corda; 1890, Prix Archon-Despérouses pour Rêves et Visions; 1893, Prix Langlois pour Œuvres de Lord Byron; 1899, Prix de Jouy pour Comédienne ; 1905, Prix Vitet pour l'ensemble de son œuvre). Elle est très investie dans la Société des Gens de Lettres, elle occupe la position de vice-présidente en 1909 et en 1913 : elle est la première femme à siéger au comité depuis l'expulsion de George Sand². La Société des Gens de Lettres occupe une fonction importante sur cette période, depuis sa création elle a permis de fonder le cadre légal du droit d'auteur français sur le territoire et à l'étranger. Le fait d'entrer dans la Société des Gens de Lettres est soumis à un nombre de publications minimum, à un indice de notoriété, et à un parrainage. Dans le cas de Jeanne Loiseau, François Coppée et Camille Flammarion la recommandent en 1890 mais cette première demande est refusée; ce n'est qu'un an plus tard, avec le parrainage d'André Theuriet que se fait son entrée effective dans la Société des Gens de Lettres. Comme nous l'indique l'article « Jeanne Loiseau » dans le Dictionnaire universel des contemporains de Gustave Vapereau, en 1893, la question de l'admission, ou non, dans la Société des Gens de Lettres présente une certaine importance au niveau de l'opinion publique et

¹ Base de données Léonore : www2.culture.gouv.fr/LH/LH096/PG/FRDAFAN83 OL1475056V011.htm : notice Henry Lapause. Lettre envoyée à la Chancellerie de la légion d'honneur, 10 janvier 1924

^{« [...]} Sa femme... Lesueur !!!

[«] Dites-moi donc pourquoi la femme de Lapauze

[«] N'a pas nom du mari, à moins d'en avoir peur,

[«] Et se fait appeler Daniel Lesueur? »

⁻ Excusez-moi si j'ose

Vous parler franchement. Aussi voulant savoir le secret de la chose J'ai posé la question en m'inclinant bien bas, devant M. Lapauze

Qui répondit alors : [...]

Pour arriver à tout j'épousai Daniel Lesueur. J'étais cocu d'avance, mais à Paris, les cornes

Soulèvent les maris bien au-dessus des bornes [...]

Ce nom de Lesueur ne te sert qu'à poser.

Fous-nous la paix, Lapauze, car tu nous fais... suer ;

UN VIEUX MONTALBANAIS. »

² George Sand était un des membres fondateurs de la Société des Gens de Lettres mais en 1849 elle fit un procès à la Société pour les droits de reproductions de *La Mare au diable*. Le journal *L'écho des feuilletons* avait publié la nouvelle sans son accord, en vertu d'un traité avec la Société des Gens de Lettres. Mais la nouvelle dépassait d'une centaine de mots les limites fixées par ce traité. La Société des Gens de Lettres fut condamnée à verser à George Sand trois mille francs de dommages-intérêts, alors qu'elle ne possédait pas cette somme. Ce procès faillit faire disparaître la Société.

encore plus, dans le milieu des Lettres¹. Le fait que vingt ans plus tard, et malgré cette opposition initiale (due en partie aux problèmes que la Société avait rencontrés avec George Sand), Daniel Lesueur siège au comité de la Société des Gens de Lettres est le signe de son influence et de sa notoriété dans le milieu professionnel des écrivains; elle obtient même en 1919 la médaille d'honneur de la Société des Gens de Lettres. Elle fonde dès 1913 le Denier des veuves de la Société des Gens de Lettres et en 1914 l'Aide aux Femmes des Combattants. Elle se démarque ainsi par son engagement féministe sur le plan tant littéraire qu'économique et social; le fait qu'elle soit un des membres fondateurs, puis présidente en 1907 du jury du prix Femina-Vie Heureuse, est un autre indice, à la fois de son engagement en faveur de la cause féministe mais aussi de son influence dans le monde des Lettres. À l'échelle de son rapport aux institutions gouvernementales de la Troisième République, il faut noter qu'elle est la première femme à recevoir la Légion d'honneur pour son activité de femme de lettres² en 1900, et treize ans plus tard elle est promue au grade d'officier. Ces éléments institutionnels permettent ainsi de resituer Daniel Lesueur dans le contexte de la fin du XIXe et du début du XXe siècle : nous faisons face à une auteure à succès, reconnue dans son activité de femme de lettres tant par ses pairs (Société des Gens de Lettres), que par les institutions du champ française) et institutions (Académie les gouvernementales (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts).

Les rapports institutionnels de Jeanne Loiseau la positionnent dans le champ littéraire et c'est la démarche d'étude via Fichoz qui met en lumière ces éléments. La base de classification de Fichoz est celle de l'acteur qui effectue une action. Une action peut prendre des formes très diverses, tant concrètes qu'abstraites. « Naissance de Jeanne Loiseau à Paris » est une action ; « Publication : L'Évolution féminine, ses résultats économiques » en est une autre. L'intérêt de cette démarche est de pouvoir cartographier les relations entre les différents acteurs. Considérons que dans ce cas Jeanne Loiseau est l'acteur P2. On peut construire, définir ses rapports avec d'autres acteurs P1. Cela peut être ainsi être formalisé : « Prudhomme, Sully » (acteur P1) a la relation « amitié » avec « Lapause, Jeanne » (acteur P2). Cette relation peut être permanente (depuis la date de rencontre jusqu'au décès d'un des acteurs) ou limitée dans le temps. En revanche, « Remise des insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à Daniel Lesueur par Sully Prudhomme, membre de l'Académie française / 07 décembre 1900 » est une action ponctuelle et momentanée. Cette mise en forme permet de cartographier des relations tant sur le plan personnel que professionnel. Voici une façon simplifiée de présenter une relation professionnelle :

P1	Relation	P2	Action	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Durée de l'action
La Fronde [journal]	Contributeur	Jeanne Lapause	Chronique régulière (deux ou trois fois par mois) dans le journal féministe <i>La Fronde</i> dirigé par Marguerite Durand	1897 (Décembre)	1903	6 ans

Cette division permet de conserver la tracabilité de l'information et l'état d'exploration des sources. En effet, le premier instant d'entrée des données ne demande pas de classification : chaque « action » est associée à sa source et occupe une entrée, mais l'association de toutes ces entrées autour d'un même identifiant donne une visibilité certaine aux relations de l'acteur Jeanne Loiseau/Lapause/ Daniel-Lesueur avec d'autres acteurs d'importance tout en conservant la nécessaire rigueur scientifique de la gestion des sources dans l'élaboration de son identité. C'est par ce biais que l'on peut étudier le populaire comme une pratique littéraire complexe impliquant à la fois certaines relations, certains modes de reconnaissance, certains supports, certaines formes... De là, essayer de comprendre les relations de cette auteure avec les figures d'autorité de la Troisième République, et essaver de resituer le « populaire » dans ses écrits (alors même qu'elle possède la même reconnaissance institutionnelle que d'autres écrivains dits « majeurs » et « classiques » comme Émile Zola) permet d'interroger la définition même de ce que l'on reconnaît comme « populaire ». L'objectif est ici d'explorer son profil, ses relations, et c'est par la comparaison de ce profil avec celui d'autres auteurs de la même époque, dressés selon la même démarche, que l'on peut envisager de définir un « auteur populaire type ».

L'indice de notoriété contemporaine est aussi particulièrement précieux pour établir le caractère

¹ Gustave Vapereau (dir.), « Jeanne Loiseau », Dictionnaire universel des contemporains : contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers... : ouvrage rédigé et tenu à jour, avec le concours d'écrivains et de savants de tous les pays (Sixième éd. entièrement refondue et considérablement augmentée), 1893, p. 1012.

² http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr?ACTION=RETROUVER&FIELD_98=NOM&VALUE_98=%27LAPAUSE%27&NUMBER=1&GRP=0&REQ=%28%28%27LAPAUSE%27%29%20%3aNOM%20%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=9&SYN=1&IMLY=&MAX1=1&MAX2=1&MAX3=100&DOM=All, Alice Jeanne Victoire Lapause (base de données Léonore).

« populaire » ou non d'un auteur. Il est indéniable que le populaire est lié à une certaine diffusion des œuvres, au fait qu'il y a une accessibilité (si l'on définit l'accessibilité selon un élément financier, selon une facilité d'accès matériel, avant même d'envisager une possible accessibilité sur le plan thématique) de ces dernières. Cette notoriété est difficilement mesurable, mais la mise en base de données permet de contourner cette difficulté, voire de la dépasser. Entrer chaque instance de publication d'une œuvre permet d'évaluer son succès: si une œuvre connaît de nombreuses rééditions c'est qu'il existe une demande, qu'il y a un certain nombre de lecteurs qui souhaitent posséder l'œuvre, cela relève d'une logique de marché. Cela permet aisément (puisque chaque œuvre se trouve associée à un identifiant pérenne dans la démarche d'entrée dans Fichoz) de retracer une évolution génétique de l'œuvre. Pour ce faire nous explorerons rapidement deux œuvres de Jeanne Loiseau : Hors du Mariage, pour voir l'intérêt de ce travail en matière de notoriété et Nietzschéenne, pour explorer l'aspect génétique de cette démarche.

Hors du mariage¹, signée Daniel-Lesueur, est une pièce de théâtre centrée sur le personnage d'Hélène Marinval, une institutrice qui défend le droit d'une femme à être mère sans avoir de mari. Cette pièce en trois actes est représentée pour la première fois le 26 juin 1892 au Théâtre féministe International. Ce théâtre est fondé à Paris par Marya Chéliga-Loewy, une auteure polonaise et française essentiellement connue pour son engagement féministe. On voit d'emblée qu'il y a un engagement politique et humain de cette pièce en faveur de la cause féministe tant dans son thème que dans son lieu de représentation. Cette étude des lieux de représentation, et en particulier du premier, permet d'avoir une idée de l'engagement de Daniel Lesueur en faveur de la cause féministe. Cette pièce prend place dans un réseau de femmes de lettres mais l'étude des autres endroits où est représentée cette pièce de manière contemporaine, permet de voir qu'elle n'y est pas restreinte. On remarque qu'elle est reprise le 25 juin 1897 au Théâtre des Menus Plaisirs, puis à Bruxelles à L'Alhambra, ainsi qu'à Milan et Moscou. La succession de ces lieux de représentation en France et en Europe nous permet d'avoir des éléments d'étude de sa réception. Hors du mariage a eu du succès sur le plan national comme international.

L'étude génétique du roman *Nietzschéenne*² permet de présenter un exemple de ce que la mise en base de données peut apporter dans l'étude d'un ouvrage dans son évolution et ses rééditions. Suivre au long cours ce type œuvre est d'autant plus important en littérature populaire que ce sont elles qui ont été victimes, au moment du passage en collection, de coupes radicales et non marquées. Dans le cas de maisons d'éditions telles que Tallandier et Fayard, la standardisation du format

des collections, comme « Le livre national » ou « Le livre populaire », fait que les transformations que connaît le livre (effacement du nom d'auteur au profit de la collection, coupes dans le texte ...) sont parfois difficilement perceptibles par le chercheur: travailler ainsi fait ressurgir ces aspérités. Fichoz permet d'associer à un objet culturel un identifiant pérenne et un identifiant de notice. Nietzschéenne en tant que roman, c'est-à-dire en tant qu'objet culturel, bénéficie d'un identifiant unique, qui reste le même dans toute la base quel que soit le nombre d'itérations, par exemple de publications, de ce même roman. Des identifiants de notices permettront de distinguer différentes instances de ce même objet culturel: une réédition, un changement de support, une modification de la longueur du texte, une évaluation de la qualité d'un support selon son format... Cette démarche permet de voir aisément les transformations que connaît l'objet livre. De là, nous pouvons, à partir de la réunion de différentes sources, reconstruire une génétique textuelle de ce roman. Une première notice est entrée dans Fichoz pour indiquer sa première publication, ici 1908 chez l'éditeur Plon-Nourrit. Une deuxième notice, mise en lien avec la première grâce à l'identifiant de l'œuvre Nietzschéenne, permet de lui associer la « prépublication » de ce roman en 1907 sous la forme d'un feuilleton dans un journal, L'Illustration. Enfin, une troisième notice documente une publication chez Plon datant de 1924, avec une préface de 1919. Cette troisième notice est particulièrement intéressante puisqu'elle permet d'avoir un état de l'évolution de l'œuvre seize ans après sa première publication sous forme de livre, chez le même éditeur, et dix-sept ans après la première publication de cette œuvre. L'édition de 1924 marque la trente-cinquième édition de ce roman, cette itération possède une couverture en couleur et mesure 19 cm de haut (ce qui est l'équivalent d'un format poche actuel), elle comporte 249 pages et appartient à la « Bibliothèque Plon ». Le rappel de ces trois notices le montre : il existe une visibilité claire de l'évolution de l'objet culturel dans son histoire par le biais de l'identifiant pérenne mais il y également la possibilité d'étudier cet objet dans une extension particulière par l'identifiant de notice. D'autres critères tels que le prix, le contenu et la forme de l'objet culturel, ici le livre, peuvent ainsi aisément être étudiés dans leurs évolutions par une comparaison entre les différentes notices d'une même œuvre. Les bénéfices de cette démarche sont toutefois beaucoup plus larges : cette dynamique entre le pérenne et le ponctuel permet de reconstituer un corpus populaire en associant sociologie de la littérature, histoire de l'édition et étude des réseaux, en s'appuyant sur les humanités numériques, et de définir ainsi le populaire par un critère quantitatif attaché à un support évolutif – de nombreuses rééditions dans des formats variés.

 $^{^1\, {\}rm Daniel\, Lesueur}, Hors\, du\,\, mariage, {\rm Th\'e\^atre\, f\'eministe\, International}, 26\, {\rm juin\, 1892\, [premi\`ere\, repr\'esentation]}.$

² Daniel Lesueur, Nietzschéenne, Plon-Nourrit, 1908, 249 p.

Le travail sur Fichoz permet par ailleurs d'étudier l'œuvre dans ses relations à d'autres œuvres. Nietzschéenne est publiée dans la collection « Bibliothèque Plon » aux côtés d'auteurs tels que Paul Bourget, André Lichtenberger, Alphonse Daudet, Paul Margueritte, Henry Bordeaux, Fortuné du Boisgobey... et bien d'autres. Or, l'entrée de données sur Daniel Lesueur fait ressortir qu'Alphonse Lemerre, le célèbre éditeur des Parnassiens, a été l'éditeur de Jeanne Loiseau pendant vingt-six ans, de 1882 à 1908. Or, sur la même période des années 1880, Paul Bourget a lui aussi été publié par Alphonse Lemerre. On peut continuer à retracer un réseau de sociabilité à travers à la fois les relations institutionnelles et intimes : la Légion d'honneur qui vient reconnaître Paul Bourget dans son statut d'homme de lettres lui est remise par François Coppée qui était un proche de Daniel Lesueur... Systématiser cette étude pour étudier différents auteurs peut permettre à terme de constituer un « profil type » de l'auteur populaire, bien inséré dans le cadre de la Troisième République. Poursuivons le fil qui apparaît entre Paul Bourget et Jeanne Loiseau: tout comme Daniel Lesueur, Paul Bourget est un auteur populaire qui se trouve très lié avec les élites parisiennes. Il fréquente de nombreux salons et surtout ceux entretenus par les riches banquiers de cette période : Raphael Bichoffsheim, Louis Sterne, les Ephrussi... On peut dire en cela que ces deux auteurs rentrent dans le cadre de cette élite bourgeoise qui écrit pour le « peuple », qui est une image fortement associée aux auteurs populaires. Ces critères sociologiques et culturels viennent informer et compléter l'étude critique des œuvres car travailler sur le texte, résumer par actions un certain nombre d'auteurs et d'œuvres dans la base de données permettra de faire saillir les grandes tendances du populaire. Cette démarche offre la possibilité de fournir des instruments clairs et scientifiquement fiables pour démentir les a priori sur cette notion de « populaire » et dans le même temps permettent de tester, de consolider ou d'invalider, les hypothèses critiques que provoque la rencontre avec les auteurs et les textes de cette période.

Ainsi, l'exemple de Daniel Lesueur nous permet d'explorer la manière dont le travail dans Fichoz permet a minima de reconstituer l'identité de cette auteure. Néanmoins, les possibilités de cette démarche sont bien plus riches encore : elle fournit un point de départ, un point d'accroche à une étude beaucoup plus étendue. C'est par la confrontation de différents auteurs et l'analyse des relations manifestées par ces données que l'étude du populaire est rendue possible. Cette mise en base de données Fichoz, et plus largement ce choix de l'étude du populaire dans les humanités numériques permet de faire face à cet objet flou et par trop malléable du populaire pour pouvoir construire des outils discriminants permettant l'étude de cette notion à un moment donné et dans un certain espace socio-culturel et linguistique. De là, établir un corpus hiérarchisant, classifiant les auteurs, les œuvres, qui participent pleinement du populaire ou existent à sa périphérie est

rendu possible par le passage à ces humanités numériques 2.0. Le populaire ainsi repensé ne se restreint donc plus à des thèmes, à des sous-genres ou à des catégories éditoriales : il est recontextualisé et complété par une prise en compte du statut institutionnel des auteurs ainsi que de leurs réseaux. L'analyse en réseau du populaire *via* Fichoz permet de faire émerger la possibilité d'une restructuration de l'espace du populaire, d'en voir émerger à la fois la continuité mais aussi ses nuances et ses tendances.

Le passage au texte numérique, plus qu'une initiative de conservation et d'indexation d'œuvres peu ou mal conservées physiquement, permet de relire les œuvres populaires. On peut véritablement parler d'une nouvelle pratique des textes à travers les humanités numériques. Travailler les textes littéraires par le biais des outils de l'informatique ne revient pas à retomber dans les travers reprochés au structuralisme : un découpage abrupt détruisant tout ce qui fait d'une œuvre, une œuvre. La fragmentation informatique n'est pas incompatible avec une lecture attentive. Au contraire, un travail d'étude de la composition, en parallèle avec d'autres études globales (notamment la statistique), permet de rendre à ces œuvres leur individualité. L'outil informatique facilite le travail du chercheur en lui permettant d'avoir accès à une masse considérable d'informations tout en lui offrant la possibilité concrète de son organisation à des niveaux différents, avec des focalisations distinctes. Le travail avec Fichoz exposé ici permet ainsi d'analyser les pratiques de lecture et d'étudier de manière plus objective la notoriété des ouvrages à travers leur indice de diffusion.

À l'ère des humanités numériques, il ne s'agit donc pas de *résoudre* l'éclatement du populaire mais d'avoir la capacité d'en prendre acte et d'en établir la mesure. Le populaire, en tant que catégorie, est éclaté, mais il ne faut pas voir dans la dispersion de ce genre une fragmentation irréductible. L'outil informatique, par le biais de la mise en base de données, permet de surmonter l'aporie de l'archivage, physique ou virtuel. Retisser les liens entre œuvres, auteurs et contextes devient pensable à une échelle multifocale. Le « populaire », de la Belle Époque à l'entre-deuxguerres, doit ainsi se redéfinir sur un mode sociologique. Il est nécessaire de le penser à partir de positionnements institutionnels et de réseaux d'auteurs. Or, pour parvenir à cette redéfinition, les humanités numériques jouent un rôle essentiel.

Bibliographie

Bases de données

FICHOZ, http://www.fichoz.org/.

LEONORE,

http://www2.culture.gouv.fr/documentation/leono re/recherche.htm.

Bibliographie primaire

- BERNEDE, Arthur, *L'assassinat du courrier de Lyon*, J. Tallandier, « Livre national série Crimes et Châtiments », 1931.
- BERNEDE, Arthur, *La Vierge du Moulin Rouge*, J. Tallandier, « Romans célèbres de drame et d'amour », 1928.
- LESUEUR, Daniel, *Hors du mariage*, Théâtre féministe International, 26 juin 1892 [première représentation].

LESUEUR, Daniel, Nietzschéenne, Plon-Nourrit, 1908.

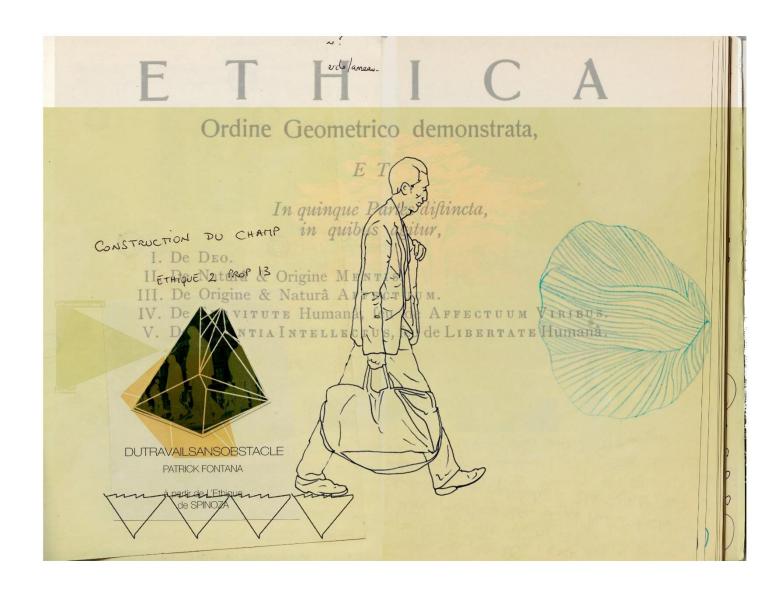
Bibliographie secondaire

- ABBOTT, Andrew Delano, *Digital Paper : a Manual for Research and Writing with Library and Internet Materials*, The University of Chicago Press « Chicago guides to writing, editing and publishing », Chicago-Londres, 2014.
- CITTON, Yves, « Humanités numériques. Une médiapolitique des savoirs encore à inventer », *Multitudes*, vol. 59, n°2, 2015, p. 169-180. https://www.cairn.info/revue-multitudes-2015-2-page-169.htm
- DEDIEU, Jean-Pierre, Facing the Database, Some points you must know before planning your database, A Decalogue for Researchers, http://www.fichoz.org/archives/377#C09, 5 janvier 2017.
- DUJOL, Lionel (éd.), Communs du savoir et bibliothèques, Éditions du Cercle de la Librairie, 2017.
- LETOURNEUX, Matthieu et Mollier, Jean-Yves, La Librairie Tallandier. Histoire d'une grande maison d'édition populaire (1870-2000), Éditions Nouveau Monde, 2011.
- MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME LYON ST-ETIENNE, Data-upgrade process, de l'information à la donnée, https://www.msh-lse.fr/projets/dup/.
- MARNEFFE, Daphné de, et BENOIT, Denis (éd.), *Les Réseaux Littéraires*, Le Cri-CIEL, Bruxelles, 2006.
- OLIVIER-MARTIN, Yves, *Histoire du roman populaire en France*, Albin Michel, 1980.

Vapereau, Gustave (dir.), Dictionnaire universel des contemporains : contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers... : ouvrage rédigé et tenu à jour, avec le concours d'écrivains et de savants de tous les pays (Sixième éd. entièrement refondue et considérablement augmentée), 1893.







Baruch Spinoza (1632-1677) a consacré une part importante de sa vie à l'écriture de l'Éthique. C'est un livre qui conduit celui qui en entreprend la lecture vers la liberté, ainsi que l'exprime le titre de la cinquième et dernière partie : « De la puissance de l'entendement ou de la liberté de l'homme ». Ce cheminement long et consiste dans l'acquisition rigoureux d'une connaissance et d'une compréhension de plus en plus claires de ce qui fait obstacle à notre liberté, de ce qui entrave et asservit notre pensée autant que notre corps. elles-mêmes, cette connaissance et cette compréhension nous libèrent.

Être humain c'est exprimer, à sa manière, la puissance infinie de la nature, c'est être une certaine puissance d'agir singulière. Nos corps et nos pensées ne font pas exception à l'ordre naturel. Subir la nécessité de la nature parce qu'on en ignore tout, ou réussir à connaître, au moins en partie, comment s'enchaînent nos affects et nos pensées, telle est l'alternative à laquelle sont confrontés les lecteurs de l'Éthique et la voie ouverte vers la liberté.

Texte écrit par Nathalie Chouchan, professeure de philosophie, rédactrice en chef de la revue *Cahiers philosophiques* (Vrin), pour l'exposition *La construction du champ #1 : le chantier*, 28 mai - 17 octobre 2021, Galerie municipale Jean Collet, Vitry-sur-Seine, France.

https://galerie.vitry94.fr/



L'exposition présente un ensemble du travail sur Spinoza, en particulier cette série d'images pour la revue *Pagaille*. Elles sont tirées d'un cahier de notes, le cahier *Construction du champ*, de 2011, qui s'attarde sur la proposition 13 de la seconde partie du texte, appelée la petite physique et augmenté pour l'exposition à Vitrysur-Seine.



Éditée en 2018, *Ethica du travail sans obstacle* est une application numérique gratuite sur Internet. Grâce à une visualisation inédite du texte, elle rend visible le réseau démonstratif de l'œuvre. L'utilisateur peut voir et lire librement le texte, l'explorer de façon simple et intuitive.

Juin 2021 : plus de 33 000 personnes de 105 pays ont visité la première version de l'application *Ethica du travail sans obstacle* et son site internet.

Site Internet: http://ethica-spinoza.net/fr

Application: http://app.ethica-spinoza.net/fr/text

Ethica du travail sans obstacle est financé par le Conseil régional des Hauts-de-France, le FEDER, projet thématique et structurant 2015-2018 de l'Université de Picardie Jules Verne.













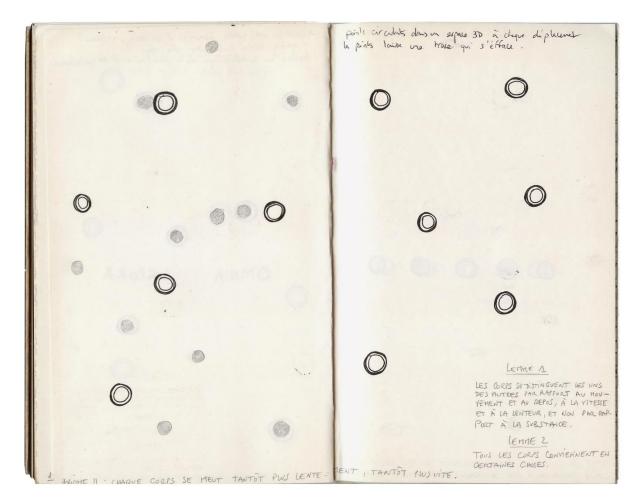


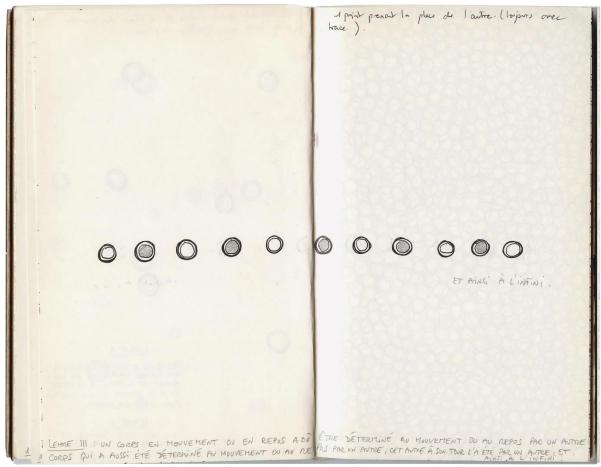


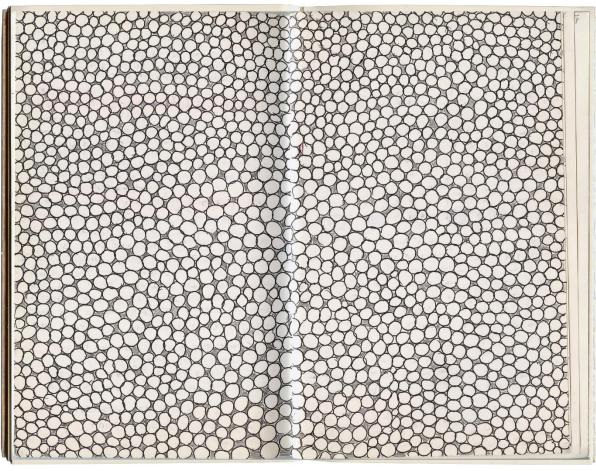


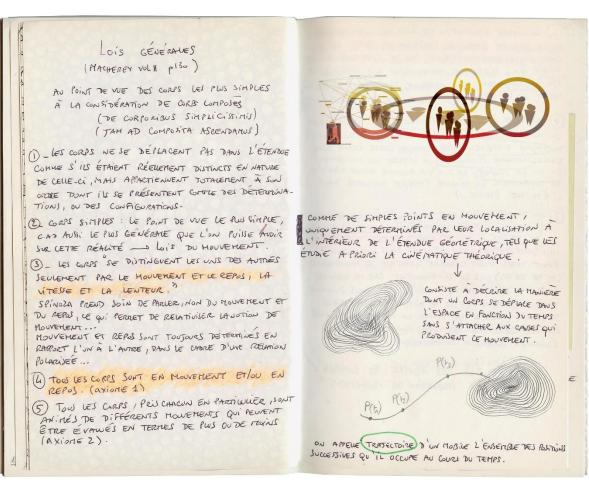


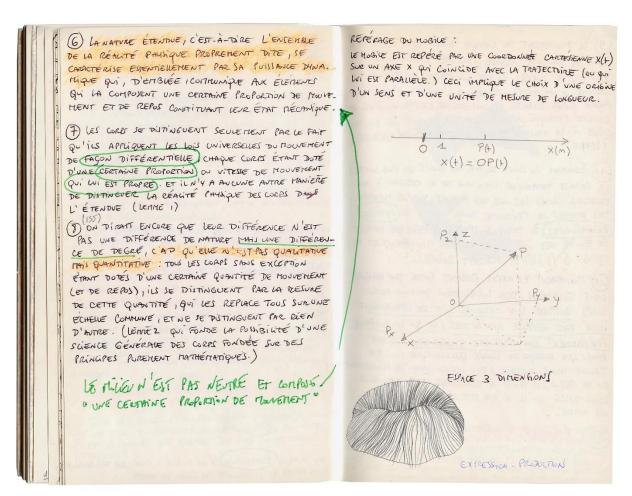


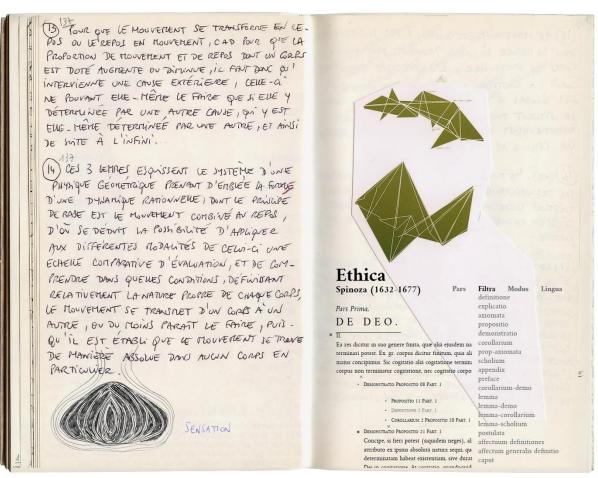


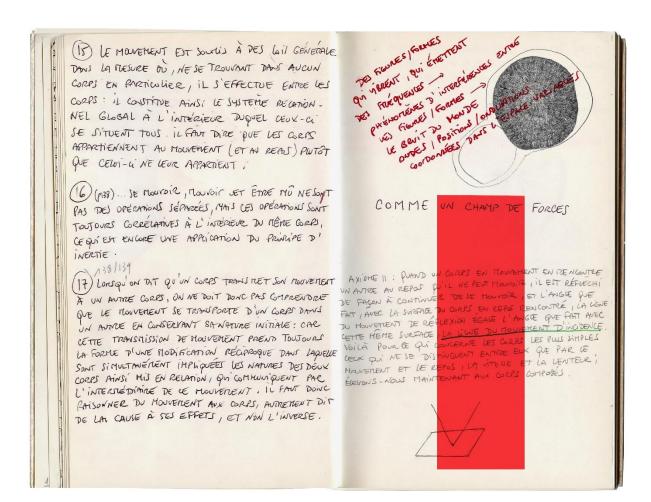


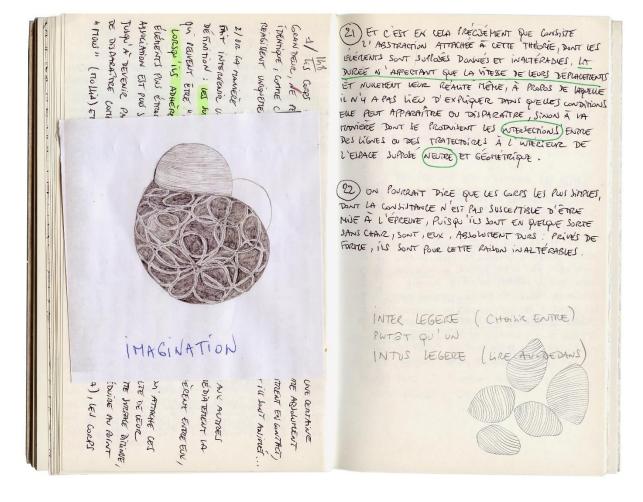


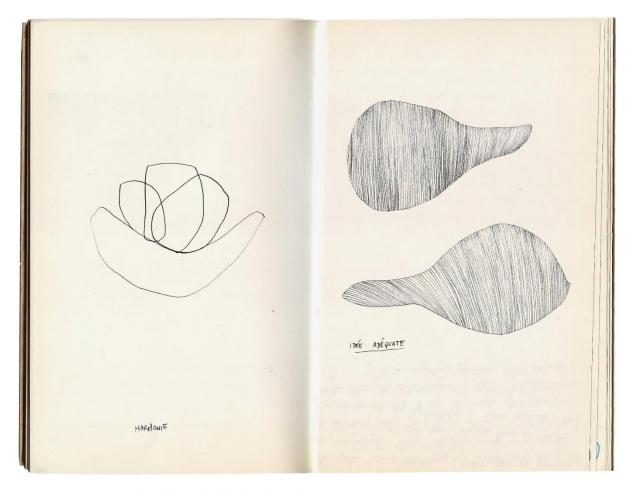


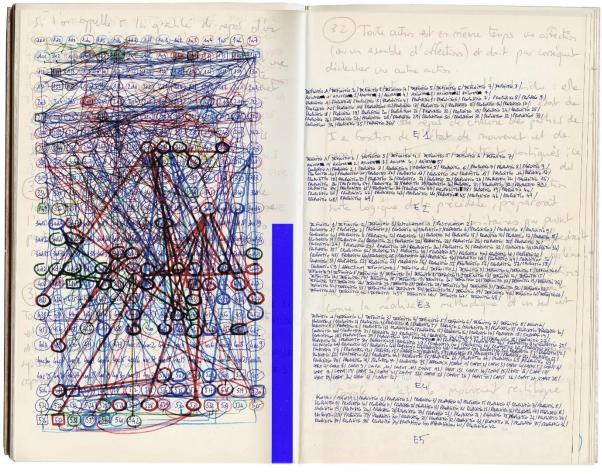


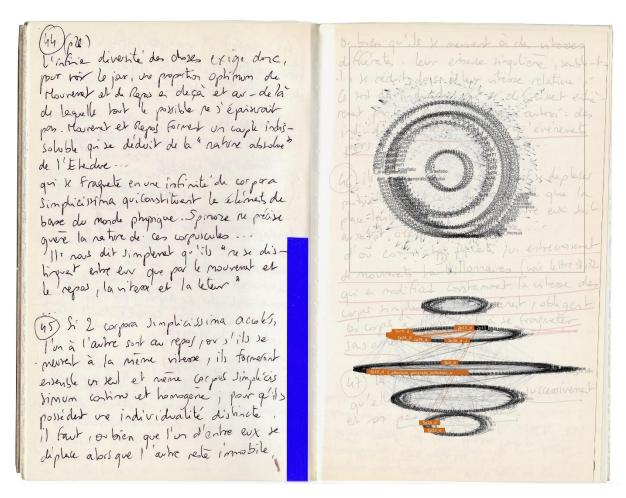


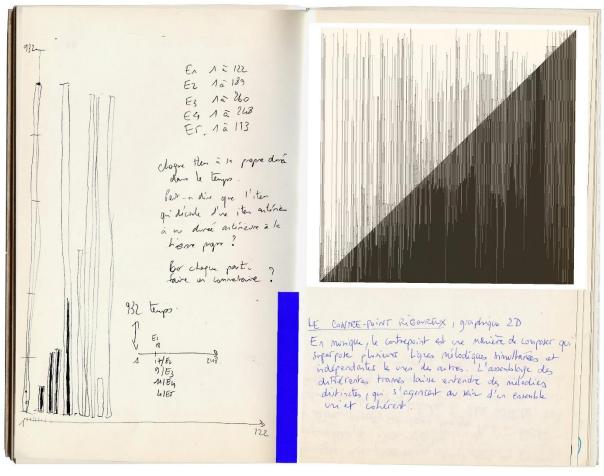










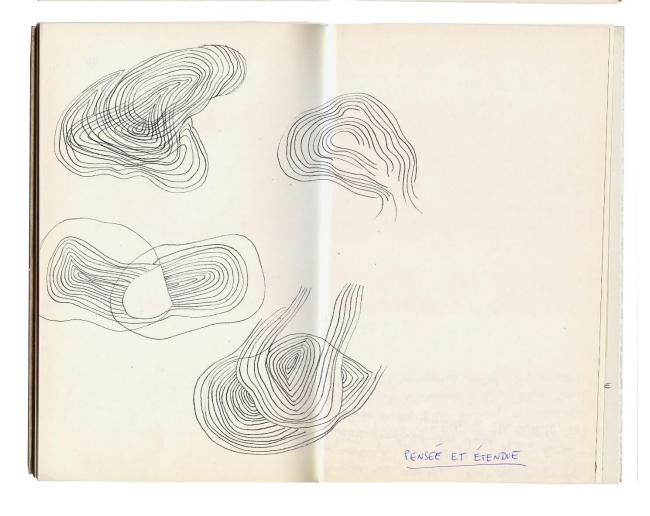


(92) (le ne inservée Conses) Relever la contemporaneité de la philosoph de spinora avec un pouvoir qui commerçant à d'intéresser au corps édaire donc d'un nouveau jour certains enjeux de un éthique, pour pour qu'on la lise avis conne en report à la divaloriation morale du corps qui accompagnait sa valorisation économique et qui opérait précisénet un blo cage des effets l'élateurs d'une internification de aphitudes du corps. On pour retrospectivenest line l'Ethique ansi comme une réponse à lette forme sou velle de povoir qui, en ramenat la prisance du corps à une performance mensable s'exergant das des dispositiós qui en bient des estets économiques (Max dira: la production d'un invaleur à travers la mise en deivre de moyens de production inerts) profitables à d'artres qu'à celui qui l'exerce,

répare d'ell-mène la prissance du corps en la séparat de la relation potentielle ouver la construction de l'existence. (93) (Arthur Koestler, la somnandorles) a Tout a une forme, tout est forme, et toutes les formes permet être définies par des nontores."

9th (redeve, spriora et le problème de

Comme h le Mouverient Des Propositions, Démonstrations et Grollaires Poussait Continûtent le Flot pes Affections, Mais que Celui-li ne formant ses values et Ses crêtes que Dans les soules contes i les Propositions, Démonstrations et corollaires Parlaient le plus Hant langace, impersonnel et peu Souleux D'iDentifier ce Dont il Parle, Prisque ce qu'il dit est de Toutes Façons Fonde Dans une vérité supérieure - Tanal que les soules Baptisent, Donneut un nort, identifient déhônent et Démonuent, sondant en Profondeur ce que l'autre " langage étalait et Faisait Avancer.



Le littéraire et le geek

Sébastien Wit

ans la vie, il y aurait d'un côté les matheux, et de l'autre les littéraires. Partition connue, voire naturalisée, quasi évidence. L'institution scolaire s'appuie elle-même depuis longtemps sur cette distinction: entre maths et français, entre matières scientifiques et matières littéraires, entre maths sup et hypokhâgne, entre facs de sciences et facs de lettres.

Si l'existence de deux « cultures » autonomes est un fait accepté par le monde académique depuis la fin des années 1950 (avec pour jalon la conférence de 1959 de Charles Snow), c'est paradoxalement vers la même époque que s'affirme une pop culture technophile portée par de nouvelles formes médiatiques : comics, fanzines, et autres pulp magazines. Graines d'un grand mouvement historique qui conduira à l'avènement de cette culture geek contemporaine dont David Peyron a étudié le processus de formation¹.

La particularité de cette « culture » geek réside en grande partie dans le fait qu'elle dessine les contours des goûts fictionnels des matheux. Dès les années 1950-1960, le terme geek devient étroitement associé à la pratique de l'informatique, alors à ses débuts². Ainsi, les geeks sont-ils à la fois des experts techniques (notamment en programmation), et de doux rêveurs partageant un attrait commun pour un certain nombre d'objets culturels emblématiques dont on citera ici pêlemêle quelques exemples. La saga du Seigneur des anneaux de J.R.R. Tolkien, les histoires fantastiques de H.P. Lovecraft, la science-fiction de Philip K. Dick, les films Star Wars de George Lucas, le jeu de rôle Dungeons & Dragons de Gary Gygax et Dave Arneson, etc.

Le lien fort qui unit la culture *geek* aux littératures de l'imaginaire (fantastique, *fantasy*, science-fiction) n'est plus à démontrer³. Toutefois, il est surprenant de constater que l'étroitesse de ces liens n'a nullement remis en cause cette idée de partage entre deux cultures, entre le littéraire et le scientifique. On a même plutôt assisté à un phénomène inverse : les œuvres de la culture *geek* ont eu tendance à être exclues, de fait, du domaine des études littéraires.

¹ David Peyron, Culture geek, Limoges, FYP, 2013.

² *Ibid.*, p. 36.

³ Anne Besson pose ainsi que « les geeks d'aujourd'hui » sont « souplement définis par leur goût (de plus en plus partagé) pour les genres de l'imaginaire et les nouvelles technologies » ; voir Anne Besson, Les Pouvoirs de l'enchantement : usages politiques de la fantasy et de la science-fiction, Paris, Vendémiaire 2021, p. 124.

Rien d'étonnant, donc, à ce que les humanités numériques ne prennent que rarement en considération les « classiques » de la culture geek. Pourtant, l'exploitation informatique de ces derniers ne constituerait-elle pas un chantier intéressant, en raison

justement – de leur positionnement médian entre culture et technologie?

Sur un ton badin, Dominique Vinck affirme que: « les humanités numériques, c'est une affaire de lettreux qui jouent aux geeks »1. Et il n'a sans doute pas tout à fait tort, du moins si l'on en reste au plan des compétences techniques. Or, on l'a rappelé plus haut, le *geek* n'est pas simplement un programmeur, il se définit également par son adhésion à une sous-culture. Le lettreux, l'humaniste peut-il alors se reconnaître à la fois dans le corpus des humanités et dans celui de la culture qeek?

Derrière leur apparente technique, neutralité les humanités numériques révèlent être un champ où s'expriment des rapports force culturels et où se joue finalement l'identité du lettreux contemporain. Alors

que la doxa scolaire continue d'assimiler la culture littéraire à la connaissance d'un canon appréhendé sous un angle grammatical², l'entrée en littérature des jeunes générations de lettreux doit généralement beaucoup aux phénomènes de convergence décrits par Henry Jenkins. La littérature – humaniste – a cessé depuis longtemps d'être une sphère autonome, correspond à l'une des facettes du spectre médiatique au sein duquel se forgent nos goûts individuels et collectifs pour la fiction.

En 2015, Milad Doueihi écrivait que : « tout débat sur la cohérence épistémologique des humanités numériques s'appuie sur une narration, celle, plus ou moins précise, de la rencontre des sciences de l'interprétation avec cette nouvelle science qu'est

l'informatique »3. Si l'on suit ce point de vue, il est de la responsabilité des humanités numériques de se doter d'une histoire critique de cette « narration », de ce récit des origines. Au risque de ne voir dans le numérique qu'un outil, et non un dispositif de reconfiguration de

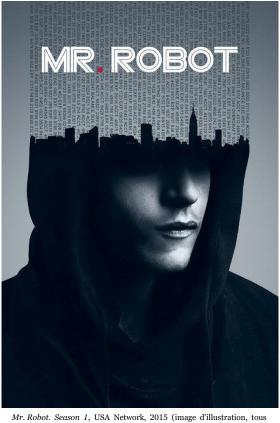
notre rapport au texte et à l'écrit.

Les études sur la matérialité œuvres ont montré l'incidence du support sur la nature du message 4. Or, l'ordinateur requiert toujours l'existence d'au moins deux textes: le texte immédiat, visible par l'usager et affiché en langage « naturel »; et le texte médiat, c'est-à-dire le code informatique à partir duquel l'ordinateur génère le texte immédiat 5. Le principe du logiciel est - de manière générale - d'escamoter caractère duel du texte numérique, et ce afin de laisser à l'illusion génération spontanée du texte en langage naturel. Ce qui implique, on l'aura compris, une narration dans laquelle le logiciel est principal protagoniste.

Au rebours d'une telle épopée pro-logiciel, il serait pourtant possible de promouvoir une

narration davantage inspirée du roman d'enquête. Une histoire où il s'agirait de découvrir ce qui est dissimulé, de mettre au jour le fonctionnement de la matrice. Autrement dit, le fonctionnement du code. En effet, si l'on désire interpréter les objets numériques, il est difficile de faire l'impasse sur leur code source. Dans le cas contraire, l'herméneute se met dans la position de l'usager aveugle, au service de l'objet informatique, car incapable de saisir les aspects procéduraux à l'origine de ce que l'écran de l'ordinateur place devant ses yeux.

Évoquer la question de l'accès au code ne peut se faire sans s'intéresser à l'une des formes de sous-culture dérivée de la culture geek et devenue centrale dans l'imaginaire contemporain : la culture du hacking 6. Dans notre rapport institutionnel à la bibliothèque,



¹ Dominique Vinck, *Humanités numériques* : *la culture face aux nouvelles technologies*, Paris, Le Cavalier bleu, 2016, p. 47-53. URL : https://www.cairn.info/humanites-numeriques--9782846708883-page-47.htm.

³ Milad Doueihi, « Quelles humanités numériques ? », Critique, vol. 819-820, nº 8, 2015, § 2. URL : https://www.cairn.info/revue-critique-2015-8page-704.htm. Thèse résumée par la formule de Marshall McLuhan : « Le message, c'est le médium » (« The medium is the message ») ; voir Marshall McLuhan,

Philip K. Dick, Marc Saporta, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 44-45.

6 Voir Gabriella Coleman, « Hacktivisme : les geeks montent au front », Sociologie et sociétés, vol. 49, nº 2, 2017, p. 225-250. URL : https://doi.org/10.7202/1054280ar.

² Sur les liens entre l'idée de littérature et monde scolaire, voir le récent ouvrage dirigé par Martine Jey et Emmanuelle Kaës : *La Part scolaire de* l'écrivain. Apprendre à écrire au XIXe siècle, Paris, Classiques Garnier, 2020. Sur la grammaticalisation de la littérature, voir Gilles Philippe, Sujet, verbe, complément : le moment grammatical de la littérature française (1890-1940), Paris, Gallimard, 2002.

Pour comprendre les média : les prolongements technologiques de l'homme, trad. Jean Paré, Paris, Seuil, 1977. ⁵ Sur ce sujet, je renvoie ici à ce que j'ai déjà pu écrire par ailleurs ; notamment Sébastien Wit, Romans du hasard : Italo Calvino, Julio Cortázar,

nous oublions souvent que la conservation des livres et des ressources documentaires est le résultat de choix, relevant eux-mêmes de logiques de pouvoir distinguant entre eux les objets culturels. Ce que montre la bibliothèque, ce qu'elle met en avant, n'a rien d'anodin. Et il en va de même lorsque l'on pénètre dans cette vaste bibliothèque qu'est Internet. Si le mot *hacker* est souvent considéré en français comme un synonyme de *cybercriminel*, l'acception initiale du terme est beaucoup plus neutre. Un *hacker* est simplement une personne aimant bidouiller un système technique, souvent pour le plaisir 1. Hacker, c'est rechercher les failles d'un objet technologique afin de ne pas être prisonnier de l'interface du dispositif.

Depuis les années 1990, cette exigence de transparence formulée dans les milieux du *hacking* a donné notamment naissance aux logiciels libres, dont le code est accessible à tous. Alors que le capitalisme 2.0 fait du code source le siège de la propriété privée des objets numériques (dans la mesure où c'est sur le code source que porte le *copyright*), le *hacking* fait l'apologie de la capacité des usagers à ne pas se trouver à la merci de logiciels dont ils ignorent le fonctionnement.

Dans un texte polémique de 1993 (traduit en français sous le titre « Le logiciel n'existe pas »), Friedrich Kittler – l'un des pères de l'archéologie des médias – dénonce justement cette tendance contemporaine à dissimuler le *hardware* derrière le *software*², – le logiciel censé être davantage *friendly* pour l'utilisateur lambda.

Pour nous, littéraires un peu *geeks* sur les bords, le concept d'« utilisateur lambda » est chargé d'une résonance particulière. Nous connaissons très bien ce que nous appelons nous-mêmes le lecteur lambda (ou lecteur naïf). Il s'agit d'une caricature, d'une figure vide censée représenter un individu aux compétences interprétatives limitées, incapable de faire autre chose qu'un déchiffrage littéral ce qu'il est en train de lire. Néanmoins, nous avons conscience de la dimension fictive de ce lecteur naïf que nous ne croisons jamais dans la réalité. Et il ne nous viendrait jamais à l'idée d'interdire l'accès à la version complète d'un texte, pour la simple et bonne raison qu'il pourrait ne pas être totalement compris.

Ainsi, aussi bien lecteur du *Hobbit* que de programmes Java, le littéraire mi-philologue, mi-*geek*

se trouve-t-il confronté à la lourde tâche de concevoir cette bibliothèque multidimensionnelle, médiate et immédiate ; d'un côté, récipiendaire de la tradition des humanités, de l'autre, reflet d'un dispositif numérique aucunement autonome mais à la croisée d'imaginaires techno-fictionnels.

¹ Pour une définition du *hacker*, voir Eric S. Raymond, « Comment devenir un hacker » dans Olivier Blondeau (dir.), *Libres enfants du savoir numérique. Une anthologie du "Libre*", Paris, Éditions de l'Éclat, 2000, p. 255-277. URL: https://www.cairn.info/libres-enfants-du-savoir-numerique--9782841620432-page-255.htm.

² Voir Friedrich Kittler, « Le logiciel n'existe pas », *Mode protégé*, éd. Emmanuel Guez et Frédérique Vargoz, Dijon, Les Presses du réel, 2015, p. 36-37.



ans le monde universitaire et littéraire, le traducteur automatique s'utilise à l'abri des regards. Souvent accusé d'inciter à une addictive paresse, ce justicier 2.0 à peine masqué souffre d'une mauvaise réputation.

Qu'il s'agisse de Google traduction, Reverso, Linguee ou encore le très développé DeepL, l'outil de traduction automatique comporte certains bienfaits qu'il serait malheureux d'ignorer tant il peut être utile au chercheur en littérature comparée ou en langues étrangères¹.

Le chercheur qui ose les utiliser se risque rarement à en parler en public lorsqu'il sait qu'il doit maintenir l'illusion de traduire avec pour seul outil un simple dictionnaire – de préférence unilingue. Et s'il peut traduire directement dans le texte à l'aide de sa talentueuse mémoire, c'est encore mieux. S'il n'y parvient pas, il ne lui reste donc plus qu'à attendre de connaître une langue sur le bout des doigts avant de se heurter à l'étude d'un auteur qui l'intéresse.

Pourtant, avec le développement des outils de traduction automatique, les pratiques ont indéniablement changé. L'apprentissage des langues étrangères indispensables au chercheur en littératures comparées ne se limite plus à un travail d'écriture métronomique à durée indéterminée. Loin de freiner le chercheur dans son apprentissage en lui donnant des réponses toutes faites, l'outil de traduction peut l'aider

à accroître rapidement sa connaissance d'une langue, qu'il en maîtrise déjà les bases ou qu'il commence tout juste à s'y intéresser, qu'il soit passé par les livres traduits ou les objets culturels, ou bien les deux.

Les meilleurs atouts du traducteur automatique se situent sans doute au cœur des reproches qui lui sont faits : il est – pour l'instant – incomplet et imparfait.

Quant aux outils très développés comme DeepL, les résultats qu'ils proposent invitent à vérifier certains termes, certaines formules, et certaines tournures grammaticales car il est susceptible de comporter quelques inexactitudes, souvent moins linguistiques que contextuelles. Il est aussi susceptible de suggérer des termes ou formules qui ne correspondent pas exactement au résultat souhaité par le chercheur pour qui la traduction cherche à rendre visible certains aspects de l'œuvre agencés par des choix linguistiques précis.

Pour peu qu'il parvienne à localiser et à copier le passage en langue originale qui l'intéresse (souvent à l'aide d'une traduction officielle par laquelle il a découvert l'auteur), le chercheur peut avoir accès à ce que l'on pourrait considérer comme un début de traduction, une proposition de lecture minimale du texte à interpréter pour la développer et la compléter de manière personnalisée.

 $^{^1}$ La question des usages et controverses de la traduction automatique dans l'industrie comme dans l'enseignement et la recherche est pourtant abordée par la critique du Septentrion, 1996 : https://books.openedition.org/septentrion/74824?lang=fr

L'épineuse question de la relation entre traducteur automatique et littérature en traductologie, voir notamment Anne-Marie Loffler-Laurian, *La traduction automatique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires

a aussi déjà fait l'objet de travaux universitaires de traduction comme celui de Soukeyna Ndiaye, Traduction automatique et littérature : un couple impossible ? Étude sur l'utilité de la spécialisation d'un traducteur automatique pour traduire une nouvelle de Sherlock Holmes, Université de Genève, 2016 : https://archive-ouverte.unige.ch/unige:92497

En prenant du recul sur la traduction approximative qui lui est proposée, le chercheur peut commencer un travail qui le mènera, par une mise à distance et la consultation d'autres sources, à une traduction plus aboutie. Ainsi, l'outil est-il une aide ou, mieux encore, un intermédiaire aujourd'hui précieux entre le chercheur et le texte en langue originale.

Et dans le cas des œuvres qui ont été massivement traduites en français, le recours à une traduction minimale et littérale du texte en langue originale peut aussi s'avérer utile. En comparant la traduction proposée par l'outil et une œuvre traduite, il est possible d'apercevoir des choix de traduction qui ont été faits pour faire ressortir un effet ou un autre du texte en langue originale. Les éléments de contexte proposés dans certains outils comme Linguee peuvent aussi permettre de mesurer certaines variations et ainsi de comprendre la posture d'un traducteur.

Par ailleurs, parce qu'il facilite l'accès à l'œuvre en langue originale, il encourage à s'intéresser à des langues qui paraîtraient moins accessibles. Une fois les bases grammaticales et lexicales acquises, il devient possible de commencer à traduire.

Il constitue finalement un intermédiaire rassurant qui, pour être utilisé de manière optimale, nécessite de considérer le travail de traduction non pas comme une activité dont le progrès s'affirme exclusivement dans la répétition quotidienne des mêmes exercices mais comme un travail d'attention qui aide à la construction d'un regard critique sur l'œuvre.

Considérer l'approximation, en somme, à la lumière des possibles.

